

correspondant à "entre" ignore la réduction du groupe consonantique final observée ci-dessus.

[sètē daj 6, kantité daj 6] < certain âge, quantité d'âge.

[ki kòmāsè ajé 3, ki kòmāsè aj 3, kòmāsè gē laj 16] "qui commence à être âgé, ~à avoir de l'âge".

[ki a laj 10, ki nā → naj 17] (< qui (est) à l'âge, qui est dans l'âge) : on retrouve dans ces expressions créoles la même valeur sémantique absolue qu'en français : "L'âge : l'âge avancé, la vieillesse [...] *Etre dans, sur l'âge*, près de la vieillesse" (LGRLF). Il s'agit d'un survivance. Nous retrouvons cet emploi absolu dans les énoncés suivants : [a ètèl gē laj wi kunya ! 15] "ah un tel a de l'âge oui maintenant ! " ; [ō mun ki āfāté dé laj 8] litt. "une personne qui enfante de l'âge".

[ajé 17] < âgé.

[maǰè/maǰè/majè, mun majè, nòm majè] (< majeur, monde majeur, (un) homme majeur). Nous observons dans ce contexte une évolution sémantique (restriction de sens). D'autres attestations de [majè/var.] sont étudiées dans le comm. 473 ("Un homme"). Tout indique que la valeur de ce mot n'est pas stabilisée.

[ō jēn grāmūn, ō grāmūn ā jēn] : la deuxième forme surtout est intéressante dans la mesure où le témoin construit une forme "ad hoc" : litt. "un vieillard en jeune" (à noter l'usage d'une préposition [ā]).

[mun répasé 1] < repasser ou repasse. Le témoin explique : [mun ki kòmāsè nā répas a y, not. 1] litt. "personne qui commence (à être) dans la repasse à lui". Le témoin ajoute que "maintenant il ne peut pas parler à toutes les jeunes filles". Il y a néologie puisque le mot français "repassé" s'emploie pour des choses, mais non à propos d'humains.

B. Réunion. Pas de données équivalentes. Guad. (LMPT) "i ni on bèl laj" (il a un certain âge).

482 Lamò Bondyé (mort naturelle) ; mourir de mort naturelle

A. [lamò natūrèl 6] < la mort naturelle : le réun. offre la même expression.

[lamò Bōdyé 2, 6, 8+, 10, 11, 18+, 20/lamò Bōdyé 17/lamò Bōdyé 19/lamò a Bōdyé 5/lamò dé Dyé 10/mò Bōdyé 4/mò Bōdzé 7/mò Bōdyé 12, 16/mò Bōdyé 14/mò Bōdyé 15] (< (la) mort (du) Bon Dieu). Bien que LGRLF n'offre pas de locution de ce type, la comparaison avec le réun. indique qu'une telle lexie devait être en usage parmi les premiers colons.

La variabilité phonétique est importante : nous remarquons en premier lieu la (±) prosthèse de l'ancien article français. Le nom créole de Dieu est réalisé sous plusieurs formes : la réalisation d'une fricative apico-alvéolaire sonore alterne avec une dentale sonore, un yod n'est pas toujours prononcé et quand il l'est, cela peut être sous la forme d'une consonne intermédiaire ; enfin la voyelle finale est le lieu d'une variation importante (elle est réalisée tantôt étirée, tantôt arrondie).

[lamò k t ɛ atōn] litt. "la mort qui attendait".

[lamò péçè^r 17] < la mort du pécheur : le témoin fait sans doute référence à la Bible : "*Dieu ne veut pas la mort (spirituelle) du pécheur* : il est indulgent. Fig. *Ne pas vouloir la mort du pécheur* : ne pas être impitoyable, ne pas chercher à se venger, à punir, etc." (LGRLF).

[lamò sibit 6, 10/ mò sibit 9] < (la) mort subite.

[mò kabān 16] < mort de cabane : "La "cabâne", lit en usage chez les boucaniers se composait d'un petit cadre de peau de bœuf ou de toile à voile, le tout surmonté d'une moustiquaire dit [sic] "pavillon" (Faine, *Dictionnaire français-créole*). Cf. comm. 705.

B. Lexique associé :

"Mourir de mort naturelle" se dit essentiellement de deux façons : [i prā mò Bōdzyé 7/1 prā lamò Bōdzyé 19] litt. "il a pris la mort du Bon Dieu" ; [muri mò Bōdyé 12, 16, muri sã malad 13, muri mò kabān 16, muri a laj 9, muri mò sibit 9] litt. "mourir (de) la mort du Bon Dieu, mourir sans maladie, mourir (de) la mort du lit, mourir à l'âge, mourir de mort subite". On peut comparer avec le français "mourir dans son lit".

Il existe différentes sortes de morts (non naturelles) : "la mort des coups de couteau, la mort des coups de bâton, la mort des hommes" (= qu'infligent les hommes) (not. 7).

[m(i)éé pa muri su sē lèzòm ; li prā ābakasjō ; li prā lāmò pa l ; li muri su ju li, not. 8] "Lui n'est pas mort du fait des hommes ; il a pris son embarcation ; il a pris sa propre mort ; il est mort à son jour".

C. Réun. (ALRé 136) "là mò:^f natirèl, là mò:^f bōdyé, là bōn mò:^f, là mò:^f subit, sō tã lé fini". Guad. : pas de données correspondantes.

483 Giyon, pichon (malchance)

A. [ladévèné/dévévè/dévèvè/dévèvè/dévèvè/dévèvè/dévèvè] (< (la) déveine) : la variante sans prosthèse est de loin la mieux diffusée ; les deux voyelles des formes courtes sont le lieu d'une grande variabilité.

[madyòk 1/djòk 2+/8, 11] < ital. "mal di occhio", "mauvais sort" . Kerboull (1973 : 87), qui fournit l'étymon, attribue le mot "maldioc" à un emprunt à la lingua franca des navigateurs.

[giyō 1+, 3, 5+, 6, 10, 11, 15, 16, 17+, 20+] (< guignon) : "Fam. mauvaise chance persistante (au jeu, dans la vie...). Le dérivé verbal créole [giyōnē 2, 7+, 15] et les locutions verbales [mété giyō 15/mét giyō 16, lag ō giyō 11] (< mettre {le, un...} guignon, < larguer ~) signifient "porter le guignon à quelqu'un, porter malheur à quelqu'un".

[piéō 6, 8, 9, 10, 11+, 16, 17+, 19+] < pichon ? : l'étymon est inconnu.

[malèdiksyō 16/maléd(d/1)iksyō 19] < malédiction.

[ē eatimā 19] < un châtement.

"Tu es malchanceux" : [u dévèvè, u maléās 9].

B. Locution : [dévèvè sé māmā pyā : kóté u viré u tunē, dévèvè nã la] "La déveine c'est la mère du pian : où que tu te tournes, elle est là".

[pa vin dééāsé m matē ā, not. 6] litt. "Ne viens pas me déchanter ce matin", "Ne viens pas me porter la poisse". Il s'agit d'un dérivé verbal à préfixe [dé-] privatif.

C. Réun. (ALRé 137) "là gin, là dévèvè, là giy, là malèdiksyō bō dyé, là pwèvè éās". Guad. (MB) "dévèvè, giyon" ; "giyonné" (causer de la déveine, de la malchance à qqn, jeter un sort) ; (LMPT) "giyon, dévèvè, ladévèvè, gyin, kina".

484 Se suicider

A. Les réponses varient beaucoup dans la mesure où les témoins ont fait référence à diverses modalités du suicide (à l'aide d'une corde, d'un poignard, en se coupant la tête, ou en se jetant dans le vide).

[tuyé tèt 1/tiyé tèt 12+, 13, 14/tué tèt 3/tziyé tèt 4, 19/tɛuyé tèt 5/tɛwé tèt 6, 15/tɛyé tèt 7/túyé tèt 7/tuyé tèt 9, 18] (< tuer sa tête (= se tuer)). Les formes issues de "tuer" offrent une gamme de variation phonétique impressionnante.

[pān tèt 1, 3, 5, 6, 9, 10, 11, 16, 18, 19, 20/pān tèt 17] (< pendre sa tête (= se pendre)).

[pādyé tèt 16] < pendiller sa tête : il est intéressant de noter que le point 16 offre les deux variantes [pān] et [pādiyé].

[kupé tèt 2, 15] < couper sa tête (= se couper la tête).

[sisidé tèt 18] < suicider sa tête (= se suicider).

[dagé tèt 8] (< daguer sa tête) : il s'agit à l'origine d'un terme technique qui signifie "frapper à coups de dague" (LGRLF) ; sens : "se tuer à coups de poignard".

[kupé kɥ 5, 19, 20] < couper son cou, "se couper le cou".

[lagé kò 1 nā t^wu 17] < larguer son corps dans un trou ; sens : "se jeter dans un trou".

[fè kò {1...} mal 16] < faire mal à son corps.

B. En ce qui concerne le caractère réfléchi du verbe, il est explicitement marqué par l'emploi en fonction de complément de [tèt] (de loin la forme la plus utilisée), des outils de réflexion [kò] et [kɥ] (nettement moins fréquents). Ces différents outils sont toujours affectés d'un déterminant possessif (généralement de forme [li] dans le corpus, mais de forme [a y] (au point 3)). Le réun. use d'une solution comparable, à cette différence près que le seul complément possible semble être "le ko:^r" (RC 1974 : 345). En ce qui concerne le mot "ko:^r", RC (1974 : 733), après avoir constaté l'existence de ce terme dans les créoles de l'OI et pour la zone caraïbe, en mart. et en haït., écrit, entre autres, que :

"les dialectes de l'Ouest usaient encore au XVII^e siècle de la locution "son corps" comme substitut du pronom réfléchi ; cet usage n'était pas systématique, mais devait se limiter à un certain nombre d'expressions d'usage courant, survivances de l'emploi ancien. Ainsi s'explique que ces tours se soient maintenus dans la plupart des créoles, sans être cependant le seul mode d'expression du réfléchi".

En créole haïtien, le mot [tèt] est souvent employé par métaphore : il représente la personne tout entière, et non pas simplement la tête.

C. Le témoin 19 envisage quelques-unes des causes possibles du suicide : la personne pouvait avoir "une malédiction qui pesait sur elle", ou bien elle s'est rendue chez un devin et le "point" qu'il lui a donné était trop puissant pour elle, ou bien c'est la malédiction lancée sur elle par un vieillard (qui est la cause), ou bien encore c'était qqn qui se faisait trop de soucis, ou encore qqch. s'est emparé d'elle et elle s'est tuée (not. 19).

D. Réun. (ALRé 136) "li là twé sō kò:^r, li susid àli, lu là pād àlu". Guad. : pas de données correspondantes.

485 Li "madichonnen" (maudire ; être maudit)

A. Le terme qui apparaît dans les locutions verbales [bɛ̀y/bèy/bay {m, u, l, mɔn nã, timun nã...} (õ) madiɛõ] (< bailler..., "maudire") semble issu du français "maudisson". Ce mot, qui est glosé comme "vieux" par LGRLF, a la valeur "malédiction". Le même dictionnaire signale de plus l'existence d'un nom et adj. "maudisseur", dont la variante picarde est "maudicheur". Cette information nous conduit à penser que le véritable étymon pourrait être une forme picarde à consonne chuintante "maudichon".

Le verbe [madiɛõnẽ/madiɛõnẽ/madiɛõnẽ] "maudire, être maudit" est un néologisme (dérivé verbal en [-ẽ/ẽ], la réalisation du morphème étant conditionnée par le contexte nasal).

La forme [madiɛõ], ou le dérivé qui en est issu, coexiste avec une forme issue du français "malédiction" (points 1, 11), ou apparaît comme forme unique (5).

"Maudire" peut encore se dire en créole : [péri {timun nã...} 10] < périr, [lag(è) õ giyõ 11] < larguer un guignon, [tiyé 17] < tuer, [réglé nã sãs 17] < régler dans le sens (?).

"Tu es poursuivi par une malédiction" : [u gẽ mal dèyè 18, u gẽ madiɛõ dèyè 18].

B. Le fait d'injurier les grandes personnes (not. 2, 18), ou d'offenser les saints (not. 10), entraîne en retour des malédiction. Un enfant bien élevé n'en est jamais atteint. L'enfant qui ne grandit pas normalement est souvent conçu comme ayant été victime d'une malédiction (not. 8).

C. Réun. : pas de données équivalentes. Quad. (MB) "modi" (maudire), "modi" (maudit) ; (LMPT) ?.

LE REPOS ET LES MOUVEMENTS

486 Poze, repoze (se reposer)

A. [rèpòzé 1, 2, 3, 4/rèpòzé 13] < reposer ?, se reposer ? : le verbe intransitif français, qui signifie "rester immobile ou allongé de manière à se délasser", est glosé comme "littéraire" par LGRLF. C'est pourquoi nous hésitons à le considérer comme la forme étymologique. Il pourrait s'agir d'un verbe à l'origine pronominal ayant tout simplement perdu son pronom (cas fréquent en haït.), et par voie de conséquence non explicitement réfléchi.

[w ap rèpòzé u 9, u rèpòzé u 16] < se reposer, "tu te reposes" : le caractère réfléchi du verbe est marqué par l'emploi en fonction de complément d'un pronom personnel de même personne que le pronom sujet.

[u vin rèpòzé kò u 1] litt. "tu viens reposer ton corps" : ici, le caractère réfléchi du verbe se marque à l'aide du complément déterminé [kò u] (à propos de cet outil de réflexion, cf. comm. 484 B).

[pòzé 8, 10, 14] : nous hésitons entre les deux étymons "pauser" ("vieilli. Faire une pause", LGRLF) ou "se reposer" (ou "reposer") qui a pu faire l'objet d'une aphérèse.

[dèbuké 2] : il s'agit d'un verbe dérivé à partir de [buké] "être fatigué" (préfixe [dé-] productif).

[prã {répó/répó, ò répó, ò katèl, ò kalmã d'è tèt, pózé u}, pwã ò détãt] < prendre (du) repos, ~repos, ~?, ~calmant de tête, ta pause, prendre une détente.
 [fè {ò ti pózé, yò r'èpózé/è répózé, ò pózé, ò répózwa, ò ti détãt, d'è twa ju cita...}]
 < faire une petite pause, un repos, une pause, une petite détente, deux trois jours assis.

B. Réun. (ALRé 138) "r'èpózé, rópózé, prãn le r'èpó, défatigé, délàsé". Guad. (MB) "pozé" (se reposer) ; "poz, ti pozé, kanpo" (pause) ; (LMPT) "délasi, pozé, pran on kanpo, fè on lonji-kò" (se reposer).

488 Akoupi, koupi, bese (être accroupi)

A. [k^wupi/kupi/k^wopi/akupi/ak^wupi] < (être) accroupi : tandis que tout le Nord offre des formes à aphérèse, le Centre et le Sud présentent des formes où on n'observe pas ce changement phonétique.

[bésé 2, 6, 15, 20] < (se) baisser : en passant en créole le verbe, à l'origine pronominal, perd son pronom.

[u kukumã 17] : l'origine de ce mot est inconnue. On peut aussi l'employer comme nom : [fõ ← ò ti kukumã] litt. "faire un petit accroupissement".

[su dumã] : étymologie obscure.

[u akókiyé a kut pyé u] (< se recroqueviller), "tu es assis sur tes talons" : deux variantes figurent sur les cartes 376 ([akókiyé]) et 201 ([rakókiyé]). Le mot, attesté en réun. "rakókiyé, kókiyé" (tordu), est classé par RC (1974 : 844) parmi les survivances (FEW II, 2, 1004). L'usage de la préposition [a] (< avec ?) est ici curieux. L'usage de cette posture est fréquent en milieu rural, en particulier près du foyer, situé à même le sol.

B. Réun. (ALRé 138) "àsiz kat pat, àsiz akrupi, àsi akrókiyé" (accroupi sur les talons). Guad. (LMPT) "plóyé, bésé".

489 Kabicha (sommeiller)

A. [kabiça] : cette variante est de toute la plus diffusée. L'étymon pourrait être, étant donnée la terminaison en [-a] de ce verbe, le mot espagnol "cabezada" qui signifie "dodelinement" (Toro y Gisbert 1968). Le verbe "dodeliner" se rendant par "dar cabezadas" en espagnol, on pourrait considérer que le verbe créole [kabiça] est un néologisme (dérivé verbal à suffixe zéro). Cependant l'étymon pourrait être français (FEW II, 1, 335 : ... "capéjã" ..., rouerg. "baisser la tête quand on est pris par le sommeil", etc.).

[kabiyé 12] est probablement une variante du verbe [kabiça] (par régularisation analogique, une finale en [-ça] étant très loin de constituer en haïtien une terminaison verbale fréquente).

[sĩngó 1/sĩ(n)gó 3/sĩngó 4, 6] : cette variante est uniquement attestée dans le Nord. L'étymon pourrait être l'espagnol : "sueño" (rêve).

Il est enfin possible d'user de locutions verbales : [fõ ò ti dòmi 5, fõ ò (ti) kabiça 5, 10, fè ò ti asupi] litt. "faire un petit dormir, faire un petit somme, faire un petit assoupissement". La dernière locution citée, qui constitue elle aussi un cas de dérivation impropre, doit être considérée à la lumière des données réun. comme une survivance.

B. Réun. (ALRé 139) "kàs ē ti sòmèy, fè:ʳ ē ti sòmèy, , dò:ʳmiʳ ǽ pé, fè:ʳ ǽ pti lasupi" (faire un petit somme). Guad. (MB) "bobi" (s'assoupir, somnoler); (LMPT) "anvi dòmi, ni on lanvi dòmi" (avoir sommeil).

490 Dòmi nan je (sommeil)

A. Les variantes comprennent le mot simple [dòmi 2, 4, 7, 11, 14, 15, 17, 18, 19] (< dormir) et les composés [dòmi nã jé 1+, 3, 8, 20/dòmi nã zyé 5/dòmi nã zyé 10/ti dòmi nã jé 16] (litt. "(un) dormir dans les yeux"), [sòmèy nã jyé 6] ("sommeil dans les yeux"). Le français offre un nom "dormir" (glosé comme "didactique" ou "rare" par LGRLF, offrant le sens "sommeil") qui ne doit cependant pas être considéré comme l'étymon. Le mot créole, qui procède en réalité du verbe "dormir", est un dérivé impropre obtenu par substantivation du verbe (néologisme créole). Les témoins usent très souvent d'une construction relative : [dòmi k nã jé u/dòmi k nã zyé u] "(un) dormir qui est dans tes yeux".

B. Réun. : pas de données équivalentes. Guad. (LMPT) "sonmèy, dòmi, dodo".

491 Pantan (sursauter)

A. [pātā 4+, 6+, 8, 9+, 11, 14, 15, 16, 17, 18+, 19, 20/ā pātā 5+/espātā 7+/pāta 10] : la première remarque à faire est que le mot est peu cité de façon spontanée dans le Nord, ce qui n'est pas le cas dans le Sud. L'étymon pourrait être "pantelant" (prononcé [pātālā]) : "qui respire avec peine, convulsivement (surtout à cause d'émotions)", LGRLF). La difficulté que semble avoir posé le groupe occlusive + liquide a été résolue par la perte de la liquide.

[sóté/sôté] < sursauter : le mot créole présente une aphérèse.

[sézi 3, 4, 5, 6] < (être) saisi : cette réponse n'est peut-être pas celle recherchée ; le terme signifie habituellement "frappé de stupeur, stupéfait".

[sũprān 7] < surprendre : la forme créole est néologique ("être surpris").

[vapóré 10] < évaporé, s'évaporer : quel que soit l'étymon (verbe ou adjectif), on constate une évolution phonétique (aphérèse) et sémantique (en français, le mot a entre autres la valeur vieillie "se répandre au dehors", d'après LGRLF).

[brānē 1] < (être) ébranlé : le changement phonétique observé tient à l'aphérèse et à des assimilations (régressive et progressive) de nasalisation.

[ābrajé] pose un problème étymologique.

B. Réun. : pas de données équivalentes. Guad. (MB) "soté" ; (LMPT) "soté" (sursaut) ; "soté" (sursauter).

492 Reve (rêver)

A. Des locutions verbales, issues de "faire un rêve", de "faire un songe", ou encore de "être dans un rêve", "être dans un songe", sont bien représentées.

[fè rèv 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 16, 19, 20].

[fè sōj 1/~ (ō) sōy 1, 16].

[u nã rèv 9, 17, 1ã rèv u yé 18] "être dans un rêve" (prép.).

[u nã ō sōj 5] "être dans un songe" (prép.).

[fè ã vizyõ 7, fè vizyõ 11] < vision : "avoir une vision".

[révé 1+, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 16, 18, 20/révê 15] < rêver.

Quelques témoins proposent un composé verbal [dõmi-révê 2, 17, 19] : cette forme est uniquement attestée dans le Nord-Ouest et dans le Sud-Ouest.

"Je t'ai vu en rêve" : [m té wò ɛ u nã rêv 3] ; "j'ai fait un rêve sur toi, je t'ai rêvé" : [m fè ã rêv su wu, m rêvò ɛ w 7].

"Rêver à demi-éveillé" : [u ãt sòmèy é rêvèy, u lã sòmèy-rèvèy..., not. 18] litt. "(être) entre le sommeil et le réveil, (être) dans le sommeil-réveil".

B. Certains témoins ont mentionné des mots comme [vizyõ 7, 11], ou même [révélasýõ, not. 8, 10] (< révélation). Il faut savoir à ce propos que, comme le note Métraux (1958 : 127), "il peut arriver qu'en dormant on participe à des événements dramatiques qui ne sont pas de simples imaginations, mais de véritables visions révélant au dormeur que sa vie est en danger et que les esprit se la disputent".

La notice 11 mentionne une question de l'enquêteur relative à un livre, dont il n'est pas rare de trouver des exemplaires entre les mains des paysans, et qui traite de l'interprétation des rêves : le [tɛala] donne, selon les croyances locales, la clé des correspondances entre symboles des rêves et numéros soi-disant gagnants à la borlette (loterie locale).

C. Réun. (ALRé 140) "révé, rêv rêvé, fè:ʳ ã rêv, ràbàcé". Guad. (MB, LMPT) "révé".

494 Yon "kochma" (cauchemar)

A. [móvé rêv 1+, 3, 9, 10, 11, 20/móvèz rêv 6] < mauvais rêve : la forme longue porte la trace de l'ancienne consonne de liaison française. C'est une survivance.

[móvé sōj 2, 14, 19/móv sōy 16] < mauvais songe.

[móvé vizyõ 11] < mauvaise vision.

[móvé révélasýõ 10] < mauvaise révélation.

[vyé rêv 7, 9, 12, 17, 18] < vieux rêve : en créole, l'adjectif est dans ce contexte (comme souvent, du reste) péjoratif. Il convient de se souvenir que le mot français offre également cette dimension, du moins dans certaines de ses valeurs, quand il a par exemple le sens "hors d'usage, bon à jeter". Cet adjectif permet également de renforcer un terme d'injure, de mépris. *Vieille crapule, vieux crétin* (LGRLF). Nous classons, de ce fait, provisoirement le terme parmi les archaïsmes.

[kòɛma 12+, 16/kóema 15+, 18+] < cauchemar : ce terme n'a été mentionné qu'une seule fois de façon spontanée.

B. Réun. (ALRé 140) "ã kòemá:ʳ, ã móvé rêv". Guad. (MB) "kochma, movè rêv" ; (LMPT) : pas de données équivalentes.

495 Se lever de mauvaise humeur ; 585 Etre de mauvaise humeur

A. Nous remarquons en premier lieu l'absence de constructions réfléchies.

"Se lever de mauvaise humeur" :

[lévé ã móvé sã 3, lévé tɛ ã móvé sã 4/lévé tu ã móvé sã 10] litt. "se lever (tout) en mauvais sang" : nous notons qu'en épithète, [móvé] est, de la même manière que son étymon français, placé avant le nom. "mauvais sang" offre le sens "souci" en français : "*se faire du mauvais sang* : s'inquiéter, se tourmenter dans l'incertitude et

l'attente" (LGRLF). La locution créole n'est pas sans évoquer une autre valeur de "sang" en français : "Anc. Méd. Le sang : les humeurs qui commandent les passions, les comportements". (LGRLF).

[lèvé pa nã sã 6] litt. "se lever pas dans (le) sang".

[lèvé tu ã kólè^r 7/lèvé ã kólè 15/lèvé ã kòlè 19 19, lèvé tu faéé 7/lèvé faéé 15, lèvé tut ã faémã 12 lèvé kò u pa bõ 9, lèvé ã malfwēzi 11, lèvé sōmsōm 15, lèvé ak ò fóli nã kò 20] : se lever (tout) en colère, se lever (tout) fâché, se lever tout en fâchement, se lever (avec) le corps pas bon, se lever en ?, se lever sombre, se lever avec une folie dans le corps. Parmi ces expressions, il n'est pas toujours facile de départager survivances et néologismes, tant les formes suggèrent avec évidence, des séquences tout à fait attestables en français. L'usage de la préposition [ã] ("en") y est sans doute pour quelque chose..

[lèvé su mové pyé 13] < se lever sur le mauvais pied : cf. le français "se lever du pied gauche" (dans la culture française, la main ou le pied gauche, la senestre, sont considérés comme "mauvais").

[frapé mové pyé m 16] < frapper le mauvais pied : ibidem.

B. "Être de mauvaise humeur" (combinaison de la carte 495 et des données textuelles rassemblées sous le numéro 585). Il est à nouveau question de sang.

[ã mové sã, not. 1] "(être) en mauvais sang" (préposition [ã]).

[i pa gē sã y sv li..., 1] litt. "il n'a pas son sang sur lui" (valeur "en" de la préposition [sv] ?)

[m pa nã sã mwē 16] "je ne suis pas dans mon sang" (préposition).

[m pa sv ju m 16] litt. "je ne suis pas sur mon jour (= ce n'est pas mon jour, je ne suis pas dans un bon jour)".

[gē mové minwa 18] < gagner mauvais minois : cf. le français "faire la mine" (LGRLF).

[ãdʒablé 6] < endiablé : le mot créole est employé au sens fort de "comme possédé par un diable" ; signalons que "diable" n'a pas en créole la même valeur qu'en français.

[ã kòlè/ã kòlè^r 6 et 20, gē kòlè 8, gō ò kòlè su {li}] < en colère, gagner colère, gagner une colère sur {lui} (prépositions [ã] et [su]).

[gō ò ray 2] < gagner une rage : correspondance phonétique constante (mais soumise à variation) [fr. j > cr. y].

[móvé 8, 18 et 5, 16, 17] < (être) mauvais.

[akaryat 18] < acariâtre.

[mabyal 1+, 3, 6+, 8*, 15+] < ? : Marbial est le nom d'une vallée d'Haïti, surtout connue dans la mesure où y ont été effectuées d'importantes enquêtes ethnographiques (entre autres celles d'A. Métraux).

[sóvaj 2*] < sauvage.

[çimérik 3] < chimérique.

[faéé 4, 14] < fâché.

[fawuε 6*] < farouche.

[maluk 7] < ? : mot joker qui sert un peu à tout faire : on peut dire d'un humain, d'un objet ou même d'un mot qu'il est [maluk] (sens "pas droit, tordu, mal fichu, etc.").

[ã kagu 12] < en cagou : ce mot peut vouloir dire "prostré" ; il s'emploie à propos de la volaille malade (cf. comm. 855), mais également en parlant de certains états humains (cf. comm. 365).

C. Le réun. (ALRé 174) offre des expressions très variées, et toutes différentes de ce qu'on peut observer en haït., pour dire "il est de mauvaise humeur", par exemple "li lé

dã sô mové degré" ou "sô degré là pà bô". Il est curieux de voir que, pour cette notion tout particulièrement, la comparaison aboutit à constater que les formes n'offrent rien de comparable.

Guad. (LMPT) "ankarakètè, figi maré, min maré, min si". Une forme voisine phonétiquement [figi l maré] litt. "son visage est tendu" existe en haït. avec le sens de "il fait la tête".

497 Monte-desann (aller et venir)

A. La carte est riche en composés verbaux (V + V) :

[môté-désân 1, 11, 14+, 16, 17, 18, 19+/môté-désân 2, 20/môté-désân 7/mûté-désân 10] < monter et descendre : la variation affecte la voyelle nasale du premier verbe. Parfois les locuteurs n'utilisent pas ce composé, mais une série verbale : [l ap môté y désân 3/li môté y désân 6] (dans le premier énoncé, la particule d'aspect n'est formulée qu'une seule fois. Nous nous interrogeons sur la valeur de [y] présent entre les deux verbes : forme courte du pronom ?).

[alé-vini 7, 10, 18/alédévin 14] < aller et venir : "faire les cent pas, marcher de long en large" (LGRLF). La seconde forme créole constitue une déformation aberrante.

[viré-tunē 9+, 19] < virer et tourner. Le réun. offre une forme comparable à celle de l'haït. : "virétu:fné" (aller et venir, rôder). RC (1974 : 885) la classe parmi les survivances (FEW XIV, 386, a).

[alérétu] < un aller (et) retour : il y a évolution du statut grammatical par rapport à l'étymon puisque la forme créole est ici un verbe. On l'utilise également comme substantif : [l ap fè alérétu 5] "il fait des allers retours".

[l ap plédé maéé 8] litt. "il ne cesse pas de marcher" ([plédé] est un marqueur aspectuel).

[maéé tupatu 20] "marcher partout".

[li su muvmã 8] < sur le mouvement, "il est en mouvement" : la préposition est issue du français "sur".

[fè alérétu 5, fè viré-tunē 12, fè alé-vini 16, fè va^révyē 16] < faire (des) allers retours, faire des allées (et) venues, faire (des) va-et-vient.

B. Réun. (ALRé 143) "li àpré tu:fné viré, ~ viré tu:fné, fè:fné le vativyē" ; "li môt, li dsã" (il monte, il descend). Guad. (LMPT) "touné-viré, alévini (aller et venir), "monté-desann" (aller (va et vient))".

498 Depeche, degaje, fè vit, leve pye (se dépêcher)

A. [dégajé 1, 3, 6, 7, 9, 13, 15+, 16/dagajé 10] < dégager : RC (1974 : 961) relève l'existence d'une même forme en réun - "dégazé" (se dépêcher) - et dans les autres créoles de l'OI (mau., rod., seych.). Seule la construction à l'impératif varie : à "dégaz au !" des trois premiers créoles s'oppose "dégaz u !" en seych. C'est cette dernière construction que l'on trouve en haïtien : [dégajó ↵ u] "dépêche-toi !".

"Le terme créole, précise ensuite RC, est issu d'une forme, qui selon un principe général précédemment formulé [...], a perdu son pronom personnel.

FEW XVII, 444, a : «Dégager... Lille se dégager «se hâter», Gondc. Louv. Than, poit. Charost, Sologne, berr. se dégager (nfr. id. G. Sand).

[fè vit 2, 3, 4, 7+, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18/fè pli vit 6/fè pi vit 16] < faire vite, faire plus vite : il s'agit d'une survivance. A noter, la variation [pi/pli].

[alé vit 10, 15, 20] < aller vite : la locution créole est une survivance.

[présé 5, 6, 7, 9, 10, 11, 17] < se presser : on peut constater ici encore, l'abandon du pronom antéposé par le créole. Nous sommes donc en présence d'un néologisme. Comme le note RC (*loc. cit.*), la disparition du pronom antéposé est facilitée par la fréquence d'emplois de ces verbes à l'impératif.

[dépécé 5+, 6, 10, 16, 18+] < se dépêcher : ce verbe se trouve dans le même cas que le verbe précédent (néologisme par changement morpho-sémantique).

B. Réunion. (ALRé 143) "dégàjé, àlé vitmā, dépécé vitmā, débruyé vit, dépécé, fè:^f vit, alé vit, gruyé". Guad. (MB) "gouyé" ; (LMPT) "fè mannè, bay gaz, apiyé, pòté mannè, ba kò bann".

La comparaison entre créoles montre une fois de plus que réunion. et haït. sont plus conservateurs : ils offrent des formes très voisines, visiblement héritées du français, ou rendues possibles du fait du potentiel évolutif de cette langue (qu'il s'agisse de survivances ou de néologismes). Paradoxalement, une forme commune au réunion. et au guad., en l'occurrence "gruyé/guyé" (< "se grouiller") n'apparaît pas en haïtien. Il est vrai qu'on y trouve un homophone [guyé] "onduler des hanches" (Valdman *et al.* 1981), "se trémousser, se tortiller (connotation sexuelle)". Ce mot est issu du français "grouiller" ("Vx ou régional (Personnes). Bouger, remuer" LGRLF). Le dictionnaire glose le sens "se dépêcher" comme moderne et familier.

499 Mize (s'attarder)

A. [mizé] < muser : le mot créole n'offre par rapport à l'étymon français qu'une correspondance vocalique régulière (fr. [u] > cr. [i]) et ne présente pas de changement sémantique. Il s'agit donc de l'allomorphe créole d'un mot français. RC (1974 : 682) mentionne pour le réunion. la forme "amizé" (ne pas se presser, prendre tout son temps) et note la présence d'un terme "amuser" (ayant le même sens) en français canadien. Il hésite entre deux étymons, l'un et l'autre également plausibles : "muser" (FEW VI, 279, a : « Fr. muser « perdre son temps à des riens » ») et "amuser" (FEW VI, 280, a, b : significations très voisines de "muser", particulièrement dans les parlers de l'Ouest). Le problème ne se pose pas pour l'haïtien.

[fè mizadò 2, 20] "faire le museur" (nous employons à dessein ce terme français rare et vieilli qui signifie "promeneur, flâneur" ; LGRLF). Le créole s'est construit un nominal dérivé. Le suffixe [-adò] (d'origine espagnole) semble productif : nous l'avons déjà rencontré dans le comm. 328 comme constituant des noms dérivés [paladò] et [babyadò] "bavard". Nous notons que les formes créoles sont mentionnées dans deux localités très éloignées l'une de l'autre. Voir aussi sur cette carte les énoncés [mun nā mizadò 16] "cette personne est museuse" et [ala mun mizé mizadò ē ! 15] "quel sacré museur hein !".

[rét nā wut 10, rét nā épav 20] < rester en/dans route. La deuxième expression est péjorative ; [épav] signifie "bon à rien" (d'après Valdman *et al.* 1981). La préposition [nā] "dans" mérite une remarque :

Chaudenson, à plusieurs reprises (1974 : 958-60 et 1992 : 47), et à propos des différents sens ("dans", "hors de", "de") de "dā" dans les créoles de l'OI et de "lā, nā" en haïtien, fait l'hypothèse qu'une restructuration a pu s'opérer entre "dans", "en" et "d'en", le premier et le troisième se "télescopant" le plus souvent pour donner une préposition "dans" possédant le double sens de "dans" et "hors de" (c'est alors le

verbe qui permet de "choisir" [...]). Dans le cas présent, c'est un télescopage entre "en" et "dans", si l'on se réfère à la forme étymon, qui semble avoir eu lieu.

Autres constructions attestées :

[fè lib 10, fè vaḡabō 10, fè bānalité 16] < faire libre, faire (le) vagabond, faire (des) banalités : il y a tout lieu de considérer ces formes comme des néologismes.

B. Réun. (ALRé 143) "àmizé, tá:ʳdé, prān sō tã, lābiné". Guad. (LMPT) "tadé".

500 Flannen, valkande (flâner)

A. [flānè/flanē/flānē/flānē] < flâner.

[maé flānē 8] litt. "marcher à flâner", "marcher en flânant".

[valkādé 7+] : le mauricien offre une forme assez voisine ("vakarne", se promener surtout en groupe), à laquelle BH 1987 assigne un hypothétique étymon "vacarmer" (FEW 17 : 438a).

[kaɪbédé 20] < ?

[pwómné 9/pwó(b/m)né 11/pwómēnē 14, 15/p^wómēnē 16/pwóbné 19] < se promener : le créole ne maintient pas le pronom de la forme étymon. On note les solutions phonétiques adoptées pour résoudre le délicat problème de la succession de deux consonnes nasales (dissimilations : séquences -bm- ou -bn-) Dans les autres cas, le schwa d'origine s'est mué en voyelle étirée nasale.

[lévé nē 10] "lever (le) nez"

[pèdi tã 7+] < perdre (du) temps

[é nã flān u yé 15] litt. "tu es dans la flâne". Voir aussi [(an al fō yō) flān 18]. Le mot "flâne" est glosé comme "littéraire" par LGRLF : aussi hésitons-nous à en faire l'étymon du substantif haïtien. Et plutôt que d'y voir une survivance, nous concevons, peut-être à tort, le mot créole comme un néologisme : l'haïtien n'ignore pas en effet les déverbaux.

Nous relevons des locutions verbales, assez péjoratives :

[fè flānè 2] < faire (le) flâneur

[fè cômè 6] "faire (le) chômeur"

[fè ēvalib 6] "faire (l')invalide"

[fè vakabō 16] "faire le vagabond"

"Un flâneur" : [parésé, flānè, pyé pudré, grēn pwómēnē 13, vagabō, épav, bō flānè 16, flānè 19, flānè 20, paspatu 20] "paresseux, flâneur, pieds poudrés (à cause de la "poudre" (= poussière) de la route), graine promenée (nom d'une célèbre entité du folklore qui s'oppose sous tous les rapports à un autre personnage Bwa Pi Wo "Bois plus haut"), vagabond, bon à rien, bon flâneur (= sacré flâneur, flâneur vraiment flâneur), passe partout".

Certains locuteurs ont mentionné des formes qui apparaissent également sur la carte 497 ("Aller et venir") : [mōté-désān, fè vaévyē/fè va'évyē, viré-tunē], auxquelles il faut ajouter [fè lésāpa 3] < faire (les) cent pas.

B. Réun. (ALRé 143) "bàdiné, flàné, jwé dān sōémē, pà travayé". Guad. (MB) "drivayé, drivé" (aller se promener sans permission) ; (LMPT) "drivé, alévini, monté-désann, ba lari-chenn".

501 Vire do, vire, vole, flay (s'en aller)

A. [alé] < s'en aller : le créole ne maintient pas l'ancien pronom du français. Le verbe plein apparaît sous plusieurs formes : formes longues [alé/ɓralé 8] ou courtes [l al lakay li 11] "il va à sa maison" (verbe plein avec ou sans complément). Quand la forme a le statut d'auxiliaire, elle est courte [ay/al] : [a kité ètèl ay fè wut li ! 1] litt. "ah laisse un tel aller faire sa route !", [y al nā wut yó, y al fè wut yó 12] litt. "ils vont dans leur route, ils vont faire leur route".

[viré 15+, fè ò viré 7] < virer : le verbe créole est une survivance qui subsiste également dans l'OI (réun., mau., rod., seych.) et se maintient en acad. louis.

RC (1974 : 885) cite, à cet égard, le FEW XIV, 384, a. En créole haït. le verbe peut être nominalisé sans suffixe (dérivation impropre).

[viré dó 1+, 3, 7+, 11+, 16, 17+] < virer (le) dos : cf. le réun. "li là vi:" le dó" (RC, *loc. cit.*).

[m rêtiré kò m la] litt. "je retire mon corps de là" : le caractère réfléchi du procès est marqué de façon explicite par la présence d'un complément.

[pati 5] < partir.

Enfin nous relevons un emprunt et quelques expressions métaphoriques :

[flay 10, 11+, fè flay 6] < angl. "to fly". Le mau. (BH 1987) offre le mot "flay" (s'enfuir, disparaître ; < to fly).

[fè vòl 6] < vol.

[vólé 10] < voler

B. Réun. (ALRé 142) "mi prā mō ε(œ)mē, mi fulkā, mi fiε le kā, mi prā le pā". Guad. (MB) "foukan (familier)"; (LMPT) "pati, channda, pété-y, chapé, sanfui, foukan, chapé-kò, boujé, déplasé, alé".

503 Chape (s'esquiver discrètement)

A. [εapé 2, 6, 7, 11+, 12, 14, 18+, 20+/εapé kò 1+, 3, 4, 5+, 16/εapé pul 9, 10, 13, 17, 19+] < s'échapper : le caractère réfléchi du verbe est tantôt non marqué, tantôt marqué à l'aide des compléments [kò] ou [pul] (déterminés). L'origine du second type de complément est loin d'être évidente. Peut-être s'agit-il d'une métaphore ; le seul étymon plausible, "poule", offre en français les valeurs suivantes : "mise que chaque joueur dépose au début de la partie (au billard, à certains jeux de cartes, aux courses, etc.) ; somme constituée par le total des mises et qui revient au gagnant" (d'après LGRLF).

[sówé 1+, 2, 9, 10, 16, 19, 20, [sówé pul 19]] < se sauver : on note, une fois de plus, l'alternance ± marquée explicite du caractère réfléchi du verbe

[rétiré pul 16] < se retirer : même remarque que *supra*.

[jété pul 19] < se jeter.

[ralé mē 15] < haler (la) main : néologisme morpho-sémantique.

[disparèt 10, 17, 18] < disparaître : le réun. offre le même verbe.

[mawō 15] < esp. "cimarron" (esclave fugitif) : le mot "marō" est classé par RC (1974 : 616) dans le "vocabulaire des "Isles"". Il s'applique en réun. (comme en haït. et dans la plupart des créoles français), aux esclaves fugitifs, et est ensuite "employé pour désigner aussi bien des animaux domestiques devenus "sauvages" [...] que des plantes cultivées [...]". RC fait référence à Arveiller (p. 334) qui explique que le mot usuel aux Antilles françaises et bien assimilé dès 1640, "aurait d'abord été

adopté par les Caraïbes, ce qui justifie à la fois l'apocope (sans cela inexplicable) et le sens primitif ("sauvage" en parlant des animaux) [...]", et ajoute que "le terme est passé des Antilles aux Mascareignes dès le XVIIe siècle ; on le retrouve d'ailleurs partout".

Si nous comprenons bien RC, le mot qui signifie à l'origine "sauvage" acquiert la valeur "fugitif" en passant dans le vocabulaire des Isles, puis retrouve ensuite son sens d'origine, sans perdre l'acception qu'il avait aux Isles.

[sòti 12] < sortir.

[alé sã mun pa kōnē] : cette périphrase signifie litt. "s'en aller sans que les gens (le) sachent pas". On observe la présence d'une double négation ne possédant pas de valeur sémantique positive (phénomène courant en haïtien).

B. L'emploi des prépositions mérite d'être signalé : dans l'énoncé [m sóvé+ nã réyinyō 1] "je me suis sauvé de la réunion" ([nã] offre la valeur "de, hors de" que nous avons déjà mentionnée dans le comm. 499. Dans les tours [disparèt su wu 10, sóvé l sóvé su wu 16] (litt. "disparaître sur toi", etc.) "disparaître hors de ta vue", "se sauver hors de ta vue", la préposition créole prend, du fait du sémantisme du verbe, la valeur "hors de", et non la valeur plus courante "sur". Rappelons que [su] peut également assumer la valeur "en" (cf. comm. 497 A [li su muvmã] "il est en mouvement"). Cf. comm. 2060.

C. Réun. (ALRé 144) "fâné, fōn, dispàrèt, glisé, filé". Guad. (LMPT) "pati, channda, chapé, kouri kaché" (se sauver).

504 Kraze rak, pran rak (s'enfuir)

A. [sówé, sóvé kò, sóvé pul] < se sauver : cf. comm. 503 A.

[krazé, krazè kò ; krazé rak, krazé bwa] < s'écraser. L'aphérèse est d'autant plus attendue que la syllabe initiale du verbe français est réduite à une voyelle. Les deux dernières formes signifient litt. "écraser les "raques", écraser les bois" : le mot "raque" existait déjà à l'époque coloniale, comme nous l'avons remarqué dans le comm. de la carte 9. Il désignait autrefois un "lieu quelquefois noyé, mais toujours bas, où sont de petits arbres rabougris" (Moreau de Saint-Méry, tome 1, p. 15). L'étymon demeure inconnu, mais le mot, du fait de sa consonne initiale, évoque le traitement normand, plusieurs fois mentionné dans nos commentaires (467, 468), du *h* d'origine germanique ou sandinave réalisé en un un phonème *H* à très forte expiration ou même réalisé *r*.

[prã bwa, prã rak, prã lafrik, prã dló ; prã vòl] < prendre ; litt. "prendre les bois, prendre les raques, prendre l'Afrique, prendre l'eau ; prendre vol" : l'étymon présente le sens "s'engager dans" (LGRLF : "prendre un chemin", "prendre le large", "prendre terre", "prendre port", "prendre l'air"). Toutes les formations créoles sont des néologismes (changement morfo-sémantique). L'Afrique envisagée ici n'est pas l'Afrique mythique, généralement connue sous le nom de [Ginē] (< Guinée).

[ɛapé, ɛapé kò'] : cf. comm. 503 A.

Les autres formes recueillies présentent la trace d'un changement sémantique : [pati] (< partir), [kuri] (< courir), [plɔ̃jɛ] (< plôjé), [ɣlisé] (< glisser), et sont donc à considérer dans ces emplois comme des néologismes.

Une dernière construction doit être relevée : elle consiste à mettre en séquence les verbes [kuri] et [alé] : [vòlè a kuri l alé 1], [i dérapé l kuri l alé 12] (série verbale).

B. Réun. (ALRé 145) "ɛ̀apé, ɛ̀apé, lyàné". Guad. (LMPT) "channda, fannkann, chyé lakous, pran kouri, chinda".

505 Manfouben (se laisser aller)

A. La forme citée en entrée est un congloméré issu de la séquence française "m'en fous b(i)en" (le réun. offre lui aussi des exemples de conglomérés : cf. "futā", ironique, plaisant, in RC 1974 : 1040 ; < fous t'en). Le mot est employé sur la carte tantôt comme adjectif [mun māfubē 1, 2+, 5+, 12, 15] "une personne négligente", tantôt comme substantif [māfubē ā 7] "un(e) négligent(e)", ou encore comme expression prédicative [i ka māfubē 8+, māfubēté kò 7, māfubē tèt 7, li māfubē 10, voir aussi 11, 14, vin māfubē 16] "être négligent, devenir négligent". On remarque en particulier le dérivé en [-té] cité au point 7 et la variation (inhérente) dans l'expression du caractère réfléchi du verbe [tèt/kò].

[sā kutə] < sans courtois(ie) : comme les formes citées *supra*, il s'agit d'un néologisme (changement morpho-sémantique). Nous l'avons du reste déjà rencontré au hasard d'un commentaire.

[mun sā wōt 5] < monde sans honte (préposition [sā]).

[mun ki néglijās 7, néglijās 16] < monde qui (est) négligence, négligence : la finale [s] des formes créoles semble impliquer la connaissance du substantif français "négligence".

[nōm ki ludo 16] : cet adjectif est d'origine inconnue.

[salòp 8, 15] cf. comm. 433 A.

[malpwòp ki nā kò 1] < adj. malpropre : cf. comm. 433. Le mot créole est ici employé comme substantif. Il est à noter que la forme issue du français "malpropreté" est, de façon parallèle, employée comme adjectif (cf. comm. 433 A). Des transferts de classe sans marque morphologique spécifique jouent donc dans les deux sens.

[ki pa prā swē tèt li 15] "(qqn) qui ne prend pas soin de lui" : marque explicite du sémantisme réfléchi du verbe.

[lagé kò 9] < larger son corps : "se laisser aller" : même remarque que *ci-dessus*.

[lèsé y alé 13] < se laisser aller, litt. "il laisse lui aller" : nous remarquons que le caractère réfléchi du verbe est marqué par la présence d'un pronom complément (co-référentiel) inséré entre les verbes.

B. [āyē pa āyē pu li 11, mun sa: pu ryē 18] < arrien, rien : litt. "rien n'est rien pour lui", "cette personne est pour rien". Nous relevons ici deux variantes, mais l'haïtien en offre d'autres : [aryē], [āē], [ayē], etc. .

RC (1974 : 685) classe la forme réun. "aryē" (rien) parmi les termes d'origine française ("survivances") ; il mentionne l'existence de "naryē" (mau., rod., seych.), de "ayen" (mart.), "āyē" (guy.) et de "aryē" (acad. louis.). RC signale ensuite que le mot "arrien" "quoiqu'exclu dès le XVII^e siècle de la langue châtiée, [...] demeure en usage dans le parler populaire comme en témoigne l'usage qu'en fait Racine dans *Les plaideurs* (v. 472) ; cf. FEW, X, 286, b [...], et "apparaît encore dans les parlers du Sud-Ouest («Périg., land.» FEW, X, 285, b)".

C. Réun. (ALRé 145) "lā:ʔg le kò:ʔ". Guad. (LMPT) "désann, dégrénné, alawoulib, aladriv, andélala, lagé gidon, anchennteng". [lagé gidon] s'emploie en haït. avec la valeur "laisser faire, laisser aller, faire n'importe quoi".

506 Kite (quitter un lieu)

A. Quelques rares témoins emploient spontanément le verbe [kité 3, 8, 16] < quitter ; d'autres (1, 5, 11) l'acceptent. Il faut savoir qu'il existe en créole une forme homophone signifiant "laisser, permettre" (Valdman *et al.* 1981), qui est à considérer comme une survivance (RC 1974 : 729 ; FEW II/2, 1474, a) ; (cf. comm. 533 A.).

[sòti 1, 9, 20/sòti 4/sòt 14/sòt 17] < sortir. Nous notons l'emploi de formes courtes et de formes longues, ainsi que la variation de la voyelle moyenne attestée dans les deux cas. Le réun. (RC *loc. cit.*) fait un usage comparable (même sens) du verbe "so:^rti:^r".

[dérapé 8, 18, 19] < déraper : "Mar. (En parlant d'une ancre). Quitter prise sur le fond et laisser dériver le navire [...]. Régional (Canada) S'enfuir" (LGRLF). Nous nous garderons bien de préjuger du caractère nautique de ce verbe créole, consciente du fait que comme l'écrit RC (1974 : 646), "l'étymon peut parfaitement, dès le XVII^e siècle, appartenir déjà au lexique "terrien" de l'Ouest". Il nous est difficile de nous prononcer sur une éventuelle évolution sémantique : en passant dans le lexique terrien, l'étymon a pu s'employer avec un sujet marqué [+humain].

B. Le verbe haïtien [sòti/sòti] nous contraint à revenir sur la question des prépositions : [m té sòti vè twaz è óswa déz è 1] "je suis sorti vers trois heures ou deux heures" ; [m s(ò/è)ti a òz è 4] "je suis sorti à onze heures" ; [a ki lè l sòt Bómō ? 17] "à quelle heure a-t-il quitté Beaumont ?". [u gē dwa sòti a in è 20] "tu peux sortir à une heure". On peut relever également une préposition dans l'énoncé [n ap kité isit la a déz è 8] "nous allons partir d'ici à deux heures". Des emplois de prépositions strictement parallèles à ceux du français (expressions des relations temporelles) sont donc attestés dans des zones très éloignées les unes des autres.

C. Réun. (ALRé 38) "kité, déplàsé, défàlké, débujié, pá:^rti:^r". Quad. : pas de données équivalentes.

508 Aller à pied à tel endroit

A. Cette carte permet d'observer une nouvelle fois l'usage de prépositions issues du français en créole. Quatre prépositions sont employées par nos témoins devant le morphème [pyé], à savoir [a] < à, [su] < sur, [āwó] < en haut, [a] < avec. Dans deux cas, le témoin manifeste de la variation inhérente : [āwó dé pyé m, su dé pyé m 4] "sur mes deux pieds" ; [su pyé l alé, a pyé l (l alé) 10] "sur ses pieds il va, avec ses pieds (il va)" (le pluriel n'est pas formellement marqué).

Plusieurs témoins emploient une forme qui s'apparente à un duel : [su dé pyé 2, 4, āwó dé pyé 4, su dé pat 10] < deux. Le témoin 16 semble manifester une certaine connaissance de la variation morpho-phonologique du français, en l'occurrence la forme dite "contractée" que prend l'article défini (au pluriel) quand il détermine un syntagme prépositionnel introduit par *à* : ce témoin emploie [ó], comme variante de [a], dans le contexte d'une forme considérée comme véhiculant la notion de pluriel : [l a l ó dé pyé 16] litt. "il va aux deux pieds" (aller à pied/aller aux (deux) pieds).

En plus de [pyé] < pied, le témoin 10 emploie également les lexèmes [zagó] < sabot et [pat] < patte. [zagó] est glosé comme péjoratif dans Valdman *et al.* 1981. Rien ne dit

que l'emploi soit ici péjoratif : le témoin 10 a pu fournir des expressions tout simplement plus familières que [pyé] (cf. les nombreux usages "familiers" de "patte" en français, in LGRLF).

509 Tchoule (reculer)

A. La carte offre un foisonnement de formes qui méritent toutes un examen. Elle permet d'avoir une idée de l'importante variabilité des formes françaises auxquelles ont été exposés à saint-Domingue les créoles (Noirs nés aux Isles) puis, par leur intermédiaire, les bossales (Noirs déportés d'Afrique aux Isles)

La comparaison entre créoles est instructive : dans tous les cas, l'héritage français est considérable. Le créole haïtien se montre, semble-t-il, le plus "innovateur" de tous : il multiplie les créations par conversion. Ce faisant, il ne fait que continuer une tradition bien établie. Le français n'ignore pas en effet les transferts de classe, et parmi ceux-ci, les verbes utilisés comme noms, ce qui se produit par exemple avec "le boire et le manger" (Arrivé *et al.* 1986).

[ékilé 1 / r'ékilé 1 / rékilé 5, rékilé dèyè 6, fō ò ti ékilé 6] < reculer : les formes issues de "reculer" sont des allomorphes créoles de mots français ; une aphérèse est observée dans quelques cas. La première forme du point 6 est à classer parmi les néologismes (forme sémantiquement plus transparente). "faire un petit reculer 6" constitue un cas de dérivation impropre et doit être également considéré comme néologique.

[tɛulé 1+, 2+, 3, 7+, 9+, 10, tɛulé pa dèyè 12+, tɛulé kò 6, 14+, 20] < reculer.

Malgré la présence en réun. d'une forme "kulé" (voir *infra*), il ne nous semble pas possible d'attribuer l'étymon "couler" à l'haït. [tɛulé]. Et cela, pour plusieurs raisons : il existe un verbe [kulé] (< couler) "faire passer (un liquide)" qui ne présente aucun changement phonétique par rapport au français ; et surtout, une des formes haït. pour "fesse" se trouve être [tɛu] (< cul ; même radical que "reculer").

Sur le plan phonétique, on remarque en premier lieu une aphérèse, sans doute facilitée par le fait que le mot est (souvent) prononcé [rkylé] (et que les groupes de consonnes à l'initiale sont chose rare en créole, exception faite des groupes où la seconde consonne est une liquide). La palatalisation des occlusives observée dans toutes ces formes est par ailleurs bien attestée, du moins devant voyelle antérieure ou yod (cf. entre autres, les comm. 282, 305). Cette palatalisation s'accompagne, dans le cas présent, d'un changement du lieu d'articulation de la voyelle : cette dernière, à l'origine antérieure arrondie, devient par la suite postérieure arrondie (cf. le cas voisin représenté par [tɛu]).

Alleyne (1969 : 269) souligne à propos de l'héritage par le créole de "tendances palatalisantes du français", que "la palatalisation des occlusives est [...] documentée par l'ALF comme un trait bien répandu dans les dialectes du Centre [...] (Seine-et-Oise, Seine, Seine-et-Marne, Cher, Vendée, Deux Sèvres [...]). Il ajoute que "la palatalisation des occlusives sourdes est [bien que plus récente] aussi enregistrée dans l'Ouest et Le Nord-Ouest (Maine-et-Loire, Charente Inférieure, Manche)".

La coexistence, parfois dans la même localité (cf. pt 6), de deux formes pour "reculer" montre bien que, comme l'écrit Alleyne (*loc. cit.*), "ce que les esclaves entendaient parler, ce qu'ils ont été obligés d'imiter et d'adopter, n'est pas un français homogène, mais au contraire une variété complexe d'expressions différentes".

[avāsé 4, avāsé l pi dèyè 8, avāsé dèè 9 / avāsé dèyè 19, fō ò ti avāsé pi dèyè]

< avancer : litt. "avancer plus derrière", "avancer derrière", "fais un petit avancer plus derrière" : curieusement, aucune des formes ne présente d'aphérèse. L'adverbe permet de préciser (ou d'inverser ?) le sémantisme du verbe. Nous remarquons que le créole peut user d'un tour en "faire + dérivé impropre + adverbe".

[rétiré ɔ̃ la ! 9, rétiré kò v 6, 18] < se retirer : à l'impératif, le pronom réfléchi, ou le lexème [kò] qui marque le caractère réfléchi, apparaît après le verbe.

[sòti la ! 9] < sors (de) là ! : nous notons la "perte" de la préposition "de", ce qui paraît confirmer ce que Chaudenson (1993a : 97) écrit au sujet du devenir de cette préposition dans les français d'Amérique du nord (la perte s'y opposant à la surgénéralisation, également observée) et dans les créoles français (perte).

[tunē dèyè 7/retunē dèyè 13] < tourner derrière, retourner derrière : ± prosthèse.

[v fè ò précélabə] < faire un (a)pprochez-là-bas ? faire un prêcher-là-bas ? : la première solution nous semble plus pertinente. Le substantif est de toute évidence, à l'origine, un congloméré.

[alsa v su mwē ! 18] < esp. "alzar" (lever), litt. "lève-toi sur moi", "écarte-toi de moi !".

B. [fè bak 7, 9, 15, 16, 17, fè bak ãnaryèʳ 7, fè bak pa dèyè 12, fō ← ò ti bak pa dèyè 14, (fè) ē ti bak 19, fè baʃ dèyè 20] : cette série de formes est intéressante à plus d'un titre. Nous y observons des occurrences de formes issues des adverbes "arrière" et "derrière", et des locutions adverbiales "en arrière" et "par derrière". Nous avons vu dans certaines des phrases données *ci-dessus* (comm. A) que l'adverbe [dèyè] est apte à recevoir une flexion en degré : [pi dèyè 8, 11]. Nous relevons le dérivé impropre [ē ti bak/ō ti bak] "une petite marche arrière, un petit reculer", en soulignant au passage la variation du déterminant indéfini.

L'attribution d'un étymon au verbe [fè bak] pose un problème délicat. On pense d'abord à l'anglais "(stand) back" (arrière !) ; le créole a fait des emprunts à l'anglais (en particulier durant l'occupation américaine), surtout en ce qui concerne les désignations des différentes parties des véhicules (voitures, camions) et des activités liées à leur usage. Cependant, nous renonçons à cette hypothèse pour nous prononcer en faveur d'un étymon français, étant donné la présence en quad. et en réun. des formes "bât àyè:ʳ" et "bat aryè" (issues du français). Comme l'indique RC (1974 : 660), dans une section consacrée aux allomorphes créoles de mots français techniques ou rares et ne figurant pas dans le DFC (considéré comme outil de référence), «Battre en arrière intr. se dit d'un navire quand il marche de l'arrière avec sa machine».

Nous pensons que cette forme, présente autrefois à Saint-Domingue, a fait l'objet d'un phénomène d'attraction paronymique (bat + bak), qui s'est exercé au profit de la forme phonétique anglo-américaine, et cela d'autant plus aisément que l'ancienne préposition "en" s'était très tôt perdue dans de nombreux emplois.

C. Réun. (ALRé 147) "é:ʳkiilé, ki l ayè:ʳ, bât àyè:ʳ, kulé ãnaryè:ʳ, rœkulé, àvāsé ãn àryè:ʳ, fè: àryè:ʳ". Guad. (LMPT) "kyoulé, kyilé, bat dèyè, bat aryè".

510 Kwaze (se croiser)

A. Le caractère réciproque est marqué, rarement, par l'usage des prépositions [ãsãm] "ensemble" : [kwazé ãsãm 1+, kōtré ãsãm 11+], ou [avèk/avè/a]. On peut dire "(se) croiser avec qqn, (se) rencontrer avec qqn" : [m kwazé+ ò mun lò ← v kōtré avè l nã

èémē, not. 9 ; kwazé avè l 12+] “ (on dit) je “croise+” qqn quand tu (te) rencontres avec en chemin” (glose du témoin sur le mot [kwazé]).

[pasé bò pu bò 1 ; maèin nā pasé bò pu bò, not. 1 ; ɛakē ap fè lé dé bò 7] litt. “passer bord pour bord”, “passer chacun sur son bord” ; les voitures passent bord pour bord” (à noter l’usage du singulier) ; “chacun fait les deux bords”. Nous mettons ces énoncés en relation avec ceux du point 20 : [yūn ɛak passé ò kôté 20 ; lē passé su bò pa yó 20] litt. “un chaque passe (d’) un côté”, “chacun passe de son côté” ; litt. “l’un passe sur leur bord” (on note la co-présence curieuse de [lē] singulier et de [yó] le pronom pluriel, apparemment co-référentiels (énoncé agrammatical ?). On peut faire la même remarque pour le second énoncé du point 7 : “chacun fait les deux bords”. [kôté] et [bò] sont ici en concurrence pour désigner le “bord”, le “côté” du chemin, ou même plus exactement la portion de la route qu’on occupe quand on vient à croiser qqn. Ici les lexèmes ont leur valeur originelle (substantifs) mais il faut savoir qu’ils sont également aptes, une fois extraits de leur classe, à fonctionner dans la formation des interrogatives : [kôté... ? , ki kôté... ? ki bò ?] < quel bord ... ? , quel côté ... ? , “où ...?”

[rākōtré 2, 5, 13, 19, rākōtré a {ō fi...}, not. 9 kōtré āsām 11, kōtré avèk, not 9] < se rencontrer : le caractère réciproque du verbe est successivement non marqué, puis marqué. Variation ± prosthèse.

[kwazé 4, 6, 7+, 10, 13, 14, 15, 16, 17+, 18+, kwazé avè {l...} 12+, fè kwazmā 5+, 10, 6]. Nous ignorons si la forme est issue du français ou si c’est un dérivé (cf. le suffixe nominalisant [-mā], déjà mentionné dans différents commentaires).

B. Réun. (ALRé 147 ; complément p. 226) “mwē là krwá:z à li, mwē là krwá:z èk li” (le l’ai croisé) ; “nu dè là krwá:zé, zòt dé là krwá:z āsām” (nous nous sommes croisés, ils se sont croisés). Nous relevons l’usage de prépositions issues, comme en haïtien, du français “avec” et “ensemble”.

Guad. (MB) “kwazé” (croiser), “jwenn, kontré” (rencontrer), (LMPT) “jwenn, kontré, bouré”. [jwenn] est également présent en haït. (< joindre).

511 Travèse (traverser)

A. Deux séries de formes sont en concurrence, l’une et l’autre issues du français : [travèsé/travésé/travesé/travèsé] < traverser. Variation phonétique : jeu sur les voyelles moyennes, restauration (hypercorrecte) d’un schwa en finale. “Traverser la route, 1” ; “je traverse un carrefour, 18”.

[jābé] < enjamber : nous remarquons l’aphérèse. [l ap jābé kafu a 2] “il enjambe le carrefour”. Un énoncé [m al jābé nā ò lòt ri 9] litt. “je vais traverser dans une autre rue” pose un problème intéressant. On ne dit pas en français, du moins standard, *“enjamber dans qqch.”. Le français n’accepte pas ce type de complément prépositionnel. Il faut donc faire deux hypothèses : ou bien, il s’agit d’un archaïsme français (probable), ou bien il s’agit d’une sorte de régularisation analogique (insertion d’une préposition devant le complément d’un verbe de mouvement).

Observations : cinq points offrent de la variation inhérente : 6, 9+, 14, 15, 17, 18.

Le témoin 8 fait une différence sémantique entre [jābé] et [travèsé] : [l ap travèsé pu jābé] “il enjambe pour traverser”.

Lexique : “tu enjambes une route ou (soit) tu enjambes une rigole, not. 9) ; [wut] “route” ; [kafu/kalfu] “carrefour” (correspondance phonétique fr. [r] > cr. [± liquide l]) ; [ri/lari] < (la) rue ; [lòt bò 13] < l’aut(re) bord.

Consigne : "Regarde en haut, regarde en bas avant (que) tu traverses la rue !" : [gadé āwó, gadé āba, āwā u jābé lari a !]. A côté du maintien de prépositions françaises, nous relevons le caractère spatial apparemment "inadapté" du contenu notionnel des prépositions ; à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'une extension de sens ("en haut" employé pour "à droite", "en bas" pour "à gauche").

[travèse lòt bò 13] < traverser (sur) l'autre bord : nous constatons la perte de la préposition et une nouvelle valeur de [bò] (cf. comm. 510).

B. Dans le comm. de la carte 20 ("Franchir une rivière à gué"), nous constatons que [jābé] est la variante la plus courante (19 points sur vingt la fournissent) et que [travèsé] est peu employé (trois points sur vingt). Les proportions sont inversées sur cette carte 511, où nous obtenons seize fois la forme [travèsé/var.], et seulement deux fois la forme [jābé]. Une sorte de complémentarité fonctionnelle tend à s'instaurer, freinée toutefois par le développement de la variation inhérente dans cinq localités.

Consigne : "avant de traverser, regarde bien !" [avā travèsé gadé byē, not. 15] (perte de la préposition "de").

Métaphore : "traverser à ville allure" [vólé, not. 15] (cf. dans le comm. 501, les expressions métaphoriques [fè flay, fè vòl, vólé] "s'en aller").

C. Réun. (ALRé 148) "kupé, trāvè:rsé". Le quad. (LMPT) offre exactement le même couple de verbes que l'haït. : "janbé, travèsé". Le réun. est le seul créole à offrir "kupé".

514 Desann yon pant (descendre une pente)

A. [désān 14, désān mòn/désān mòn nā, désān pāt lā/désān yō pāt 7/désān yō dó 7, désān yō ti mòn 16, désān yō ti pāt 16, désān āba 2, désān atè 20, désān yō ladésāt 15/désān ō ti ladésān 10/fō ō ti désān 16, fō ō ti désān ō ti mòn 16, désān pāt 4, kuri-désān 6, prā ladésān 12] < descendre.

Remarques phonétiques :

Le groupe consonantique final complexe [-dr(e)] du français se réduit à une consonne, celle-ci devenue nasale (par assimilation progressive). Le déterminant défini, issu du morphème discontinu français "(ce...) là", apparaît sous deux variantes combinatoires : [mòn nā 3]/[pāt lā 4]. Plusieurs variantes (± prosthèse) apparaissent pour l'équivalent créole de "descente".

Un verbe nu est rarement utilisé. Les expansions du verbe sont variées.

Traductions des expressions recueillies : "descendre, descendre {(la) montagne, la pente, une pente, un "dos", un petit "morne", une petite pente, en bas, à terre, une descente, une petite descente, (une) pente}, courir-descendre, faire une petite descente, faire une petite descente (de) petit "morne", prendre la descente".

On relève l'emploi des adverbes issus du français [atè] < à terre et [āba] < en bas. De façon parallèle, nous notons la perte de la préposition dans un énoncé tel que [si u sòt āwó w ap désān mòn nā, not. 18] litt. "si tu sors (d') en haut, tu descends le morne", = si tu viens d'en haut, tu descends le morne" (cf. RC 1993a : 97, les prépositions : perte de "de").

Parmi ces locutions, nous isolons le verbe composé qui apparaît en 6, ainsi que la construction 16B : elles sont typiques du créole, et inattestées en français. Tous les autres énoncés constituent des séquences parfaitement attestables, sinon

effectivement attestées, en français. C'est une autre façon de formuler le problème, parfois délicat, du partage entre survivances et néologismes.

B. [l ap désān nā mōvé pa 9] litt. "il descend dans (un) mauvais pas": il s'agit d'un archaïsme d'origine française, nettement localisé : "pas" est ainsi glosé dans LGRLF : "Vx (sauf dans des désignations géogr.). Lieu où l'on passe, où il faut passer [...]"

Il n'est pas permis de dire *pas*, pour *passage*, que pour exprimer quelque détroit de montagne, ou quelque passage difficile (...) C'est un mot consacré à un seul usage, où il est si excellent, que ce ne serait pas bien (...) parler, que de n'en user point (...) *Le pas des Thermopyles*
Vaugelas, *Remarques sur la langue franç.*, «Pas...»
(cité in LGRLF).

C. Réun. (ALRé 149) "glisé, koulé, débulé dān fō, désān là pāt, prān là désāt, glisé là pāt, kulé là pāt". Nous remarquons l'absence d'adverbes, et d'une manière générale, une gamme moins variée d'expansions qu'en haïtien.

Guad. (LMPT) "desann" (descendre) ; (MB) "desannnd" ; "desant" (descente).

515 Deboulinen-desann (dégringoler)

A. Notre première remarque portera sur le nombre important et la variété des verbes composés attestés (tous néologiques) ; on note de plus que seul le premier constituant du composé est soumis à variation.

[kuri-désān, wulé-désān, glisé-désān, plōjé-désān, gólé-désān/gĩgólé-désān, vidé-désān, débulé-désān] litt. "courir-descendre, rouler-~, glisser-~, plonger-~, dégringoler-~, vider-~, débouler-~".

Des verbes simples sont également cités : [désān 4] (< descendre) (sujet [-humain] "terre"), [wulé 5/wulé 9] < rouler (sujet "caillou"), [kuri 5] (sujet "caillou"), [dég'āgólé 10/gēgólé 12+/gigólé 13/djĩngólé 15] < dégringoler, [bimē 6] < s'abîmer, [débulé 11] < débouler. Ce dernier verbe est issu d'un mot français rare ou technique qui se maintient également en réun. (RC 1974 : 663 ; "débulé" : tomber en roulant).

Expansions possibles pour les verbes :

[kuri āba 2] "courir en bas"

[vidé nā fō 1, vidé nā ravin, dérapé nā mōn 1, désān nā ravin nā 10] "(se) vider dans (le) fond, (se) vider dans la ravine, dérapper dans (le) morne.

Autres constructions attestées :

[tè a fè falèy 1] "la terre fait une falaise" ; [tè a kasé, li caviré, 20] litt. "la terre est cassée, elle a chaviré".

[débulé kras, ~tè 11] "(faire) débouler des saletés, de la terre".

Il est à noter que "terre" peut être mis au pluriel : [tè a (yó) désān 11] "les terres ont descendu".

B. Remarque complémentaire : l'énoncé figurant en notice 5 offre une collocation intéressante : [sé ō déplásé i fè sā sé pā pèsòn ki māyē ɔn] litt. "c'est un déplacer qu'elle a fait sans c'est pas personne qui l'a maniée", = "elle s'est déplacée sans que qqh la touche". Nous retrouvons ici une double négation sans valeur sémantique positive (ce trait est bien repéré en ce qui concerne le français populaire ; voir Gadet 1992 : 79).

C. Réun. (ALRé 149) "déboulé, dégrégōlé, rulé dān fō, rulé ā barik". Les ressemblances sont évidentes entre les deux créoles : ils ont en commun trois verbes issus des mêmes étymons. Les différences sont également importantes : gamme plus variée de formes, aussi bien archaïques, que néologiques, en haïtien.

Quad. (LMPT) "déboulé".

516 Glise-desann (glisser)

A. Un composé figurant de façon limitée sur la carte 515 ("Dégringoler") est ici d'emploi systématique : [glisé-désān 1, 2, 3, 4, 5+, 7, 8, 9, 10, 11+, 14, 16, 17, 18, 20]. La préposition est, dans le contexte de ce verbe, [su] "sur" : [glisé-désān su li 20]. Le témoin 1 dispose de deux verbes composés complémentaires : [glisé-désān] "glisser (en descendant)", [glisé-mōtē] "glisser (en montant)".

Les autres verbes composés cités ont tous le sens "glisser en descendant" : [déboulé-désān 11+, kuri-désān 11, 19, trilili-désān 16] (à noter la formation onomatopéique [trilili]). En 6 apparaît une construction "sérielle" : [glisé y désān].

Verbes simples : [glisé 9, 10, 12, 13] < glisser, [wulé, wulé āba 15] "rouler, rouler en bas" (adverbe), [kuri 5], [pati] < partir.

En ce qui concerne [pati], il convient de préciser que c'est la valeur "passer de l'immobilité à un mouvement rapide (par rapport à un point initial)". Partir du pied droit, partir du pied gauche [...]" (LGRLF), qui constitue la valeur étymon.

Formations en "faire + SN" :

[fō ← ō piké 20] < faire un piqué ? : "Mouvement par lequel un avion se laisse tomber presque à la verticale et se redresse brusquement à l'approche du sol". Cette définition du GRLF nous rend un peu perplexe, étant donné qu'au XVIIe siècle, il n'y avait pas encore d'avions. Il faut admettre, ou bien que le mot a pu être utilisé autrefois, à propos d'autres référents, ou bien que le locuteur a acquis récemment ce mot français, ou encore qu'il s'agit d'un cas de dérivation impropre ("faire un piquer").

[fè ō glisad 9] < faire une glissade. Il s'agit sans conteste d'une survivance.

B. Il nous semble intéressant de faire observer qu'en cas de clivage du prédicat, seul le premier élément du composé verbal est doublé : [glise l glisé-désān, not. 10] litt. "c'est glisser qu'il glisse-descendre".

C. Réun. (ALRé 149) "kulé, glisé" (glisser dans un trou). Quad. (LMPT) "koulisé, linsé, lisé, glinsé".

519 Atrap (attraper)

A. [atrap/trap 7] < attraper : nous relevons une variation due à l'aphérèse. Les formes ne présentant pas l'aphérèse sont de loin les plus nombreuses. Cette situation contraste avec ce qu'on peut observer en réun. où les formes à aphérèse sont plus répandues.

[prā, m prā → n 11, m prā → ni 7, m prā → n ālè, prā → n nā mē → n 12] < pren(dre) ; "je le prends, je le prends en l'air", "le prendre dans sa main". Le groupe consonantique final est partout simplifié.

[sézi 12+, 13] < saisir : la forme est d'emploi rare.

[m ap paré 1 8, paré bul 1a 10] : nous hésitons entre deux étymons, le verbe transitif direct "parer" ("éviter ou détourner (un coup, une arme) de manière à se protéger", LGRLF) et le verbe transitif indirect "parer à" ("se protéger de" ; "parer aux coups").
[āsèké 10] < encercler.

[rapé 12] : l'étymon pourrait être "attraper" (chute du segment initial, non perçu).

B. "Envoyer qqch. à qqn" : [v vóyé 1 bā ← mwē, not. 7] "tu me l'as envoyé"; [a ! mé nō m vóyé 1 bō ← w, not. 19] "ah mais non tu me l'as envoyé !" (emploi du morphème de "datif").

[m ap vóyé 1 jété, not. 8] "je l'envoie (en le jetant)" (série verbale).

C. Réun. (ALRé 150) "trápé, àtrápé". Guad. (MB) "trapé" ; (LMPT) "trapé, kyenbé, pongné, pwan".

520 Fè dapiyanp (saisir)

A. La plupart des verbes attestés impliquent l'idée de prendre avec violence, de voler. Le témoin du point 5 fait du reste allusion à des agissements illégaux des membres de la police.

[sasinē 1] < assassiner (aphérèse).

[pwā 2/prā 6, prā sā mādé 10, yó prā yó nā mē → n 19, v prā 1 nā tèt li 20] < prendre ; litt. "prendre sans demander", "on les a pris dans mes mains", "tu l'as pris dans ma tête" (préposition [nā] "dans, sur").

[sézi 3, 6, 7, 8, i sézismā... 7, i sézi su yó 7, sézi 1 nā mē → m 9] < saisir (prépositions [su] et [nā]). Nous remarquons en particulier le verbe créé par dérivation impropre [sézismā].

[vólé 4, 5/vòlè 9, 14, 16, 17, 18, 20] : importante variation des voyelles moyennes.

[li prété dé māgó 6] : euphémisme : "il a emprunté des mangues".

[i sôté su māgó yó 7] < sauter sur.

[fè dappiyāp 10, 14+, 15, 18+] : le mot est d'origine inconnue (onomatopée envisageable) ; les témoins réalisent une consonne interne géminée.

B. Nous relevons un emploi intéressant de [gwó nèg] dans la notice 20 : litt. "tu es puissant (alors) tu l'as pris sur sa tête ! tu l'as pris en vertu de ta puissance ! tu savais déjà que je ne te ferais rien (c'est cela) qui a fait (que) tu l'as pris".

C. Réun. (ALRé 150) "krócé, ābrāké, màyé āsām, brásé". Guad. (LMPT) "kyenbé, trapé, pran pongné".

523 Souke (secouer)

A. [suké (12 formes)/sékwé (19 formes)] < secouer : plusieurs hypothèses peuvent être formulées quant à ce couple de variantes. Il pourrait s'agir de la trace d'une concurrence entre variantes dialectales françaises. Il convient peut-être de considérer [suké] comme une déformation aberrante du mot français "secouer". Les ouvrages consultés ne fournissent pas d'attestation de la forme "souquer" avec ce sens.

[bwásé 13] < brasser : "remuer en mêlant" (LGRLF). Survivance.

[gwaywayé] < gravois : le verbe créole est un dérivé de [gravwa]. Le témoin 12 explique le sens du verbe : "tu le gravoies : tu mets des gravois, des cailloux, tu mets du savon, tu secoues". "Le mot français "gravois" ("débris provenant d'une démolition") est, d'après LGRLF, un terme [aujourd'hui] sorti de l'usage courant qui n'est plus employé que dans la langue technique. Il s'agit d'une survivance : RC (1974 : 778) renvoie, en ce qui concerne le mot réun. "gravua" (graviers, débris de coraux), au FEW IV, 255, a.

B. Réun. (ALRé 152) "sukuyé, àjité, sœkwé, skwé". Guad. (MB) "souklé" ; (LMPT) "soukwé, bwenné".

524 Kapote (renverser qqch.)

A. [εaviré 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 18, 19, 20/εavil 17] < chavirer : à l'origine de ce mot, il y a probablement un ancien terme nautique passé dans le "lexique terrien" (RC 1974 : 645). "Mar. chavirer" : "faire chavirer. *Chavirer un navire pour le réparer*" (LGRLF). Cf. également le comm. 1871.

[kápôté 7, 8, 15, 16] < capoter : "Mar. Etre renversé sens dessus dessous, se retourner (en parlant d'une embarcation)", d'après LGRLF. Le mot ne semble pas offrir en français la valeur "faire renverser", à la différence de ce qui se produit dans le cas du verbe "chavirer". Nous considérons donc cette forme comme un néologisme (changement morpho-sémantique).

FEW II/1, 271 : Nfr. "faire capot" "chavirer (d'un bâtiment)" (seit Trév 1572), etc.". [rāvèsé 10] < renverser. Acquisition récente ? (forme rare isolée).

[viré 12] < virer : "Mar. Faire tourner (un cordage, une chaîne) sur la poupée d'un cabestan, d'un guindeau, d'un treuil, pour exercer une traction, pour haler", LGRLF. Il s'agit d'une survivance : RC (1974 : 885) cite le FEW (XIV, 384, a).

B. "Renverser qqch. sens dessus dessous" : [εaviré bue āba 1, 8, 9, 15, 19, εaviré tèt āba kué āba 6, εavil tèt āba 17, εaviré fas āba 19, 20] "bouche en bas, tête en bas couchée en bas, tête en bas, face en bas". La comparaison avec le réun., ainsi qu'avec le guad., est éloquentes puisqu'il y a, sinon toujours identité, du moins proximité entre les différentes expressions disponibles.

C. Réun. (ALRé 153) "εāviré, kápôté, déviré tèt āba, viré gœl āba, viré tèt āba". Guad. (LMPT) "chalviré, chaldéviré" (renverser) ; "gyèl anba" (renversé).

529 Mare (attacher)

A. [maré] < amarrer : il s'agit d'une survivance. Après avoir relevé l'existence du terme dans tous les créoles de l'OI et dans la zone américano-caraïbe, RC (1974 : 681) note que "les dialectes français offrent des exemples d'emploi d'«amarrer» au sens très général d'«attacher». FEW I, 1, a [...]". Différents auteurs insistent sur le reflet dans le langage quotidien de l'interpénétration du milieu terrien et du milieu maritime, RC ajoute : "On peut penser que dans la langue des marins du XVIIe siècle «amarrer» a déjà le sens de «lier» [...]. Au contact des choses et des gens de la mer, les parlers de l'Ouest ont sans doute admis, très tôt, le terme avec cette signification". (Pour un cas similaire, à savoir l'origine nautique ou terrienne d'un mot passé en créole, voir l'examen [lagé], in comm. 530 A).

[kólé tèt bèf la 9] < coller : le mot est néologique (extension de sens).

[juké l nã pótó a 9, juké li 16] < jouer : cet étymon est le plus plausible (le français ne semble pas offrir de de verbe "jouer"). La forme verbale donne à penser que le radical a été perçu en liaison (cf. aussi le mot créole [buk] < bourg). Le substantif est à classer parmi les survivances. Le verbe créole est un néologisme (changement morpho-sémantique).

[mété l nã kòd 11, mèt eñ nã tèt 17] < mettre : litt. "le mettre à la corde, mettre (une) chaîne dans sa tête", "lui passer une corde, lui passer une chaîne au cou". Nous signalons ici l'emploi de la préposition [nã].

B. Réun. (ALRé 153 compléments) "àmàré, ãmàré, àtàcé, àtàcé, àtàsé, ãgàroté, àgrafé". Guad. (MB, LMPT) "maré, taché". Contrairement à ce qui se produit en haït. et quad., les mots réun. ne présentent pas d'aphérèse.

530 Detache (se détacher, détacher un animal)

A. "Se détacher" :

[lagé 1, 4, 6, 7, 10, 11, 15, 18, 19, 20] < larguer : RC (1974 : 783-84) fait à propos de ce verbe, attesté tant en réun. que dans les autres créoles de l'OI, en mart., en acad. louis., référence au FEW V, 187, b ("terme de marine"). RC ajoute quelques lignes plus loin :

"Les parlers populaires de l'Ouest et le français lui-même («larguer : lâcher (ce qu'on tient)». Trév. 1711) donnent au terme la signification élargie «lâcher» : «boul. Ds. nant. St-Seurin, SeudreS.» FEW *ibidem*. On peut ajouter : Aun. Mus. «larguer : lâcher : «largue me» lâche-moi (Can. dito).» La comparaison des documents lexicographiques (Guillet, Aubin, Trévoux) montre que l'évolution sémantique a été rapide. Larguer n'est pas attesté en ce sens au XVIIe siècle (Huguet) ; il apparaît au XVIIIe siècle dans le vocabulaire technique de la marine avec une signification très précise, mais dès la fin du siècle, voit son emploi étendu («détacher une corde» Aubin). Comme le mot a pénétré dans tous les parlers de l'Ouest, il est bien difficile de savoir s'il a été introduit dans les divers créoles (Caraïbes, Océan Indien) par les marins ou par les colons. (Son emploi en en canadien et en acadien louisianais pourrait faire pencher en faveur des seconds)".

Le créole haïtien faisant un usage réfléchi de ce verbe ("se détacher"), nous le considérons comme un néologisme (par changement morpho-sémantique).

[délagé 2, 6] < larguer : il s'agit selon toute vraisemblance d'un néologisme créole (dérivé verbal en [dé-], préfixe productif).

[sové 6, 8] < se sauver : le verbe créole étant employé sans marque explicite du caractère réfléchi du verbe est à considérer comme un néologisme.

[pati 2] < partir

[détacé 6] < se détacher : nous relevons l'emploi de la préposition [nã] : [li detacé nã bwa a 10] "il s'est détaché du tronc". (cf. RC 1993 : 47, à propos des emplois de "dã" au sens de "hors de, de").

[kasé kòd 7, 8, 11] < casser la corde

[dévlópé 10] < se développer

[rétiré, retiré kòd 8] < se retirer : emploi de la préposition [nã] "de" dans l'énoncé [li retiré kòd la nã tèt li 8] "il a retiré la corde de sa tête".

"Détacher" :

[démarré 3, 13, 17] < démarrer : survivance. RC (1974 : 749) note que si le FEW XV/I, 3, A, ne fait pas mention du sens de "détacher" pour ce verbe, un tel sens est cependant bien attesté à date ancienne.

[lagé 3, 5, 12, 13, 16] < larguer ; le verbe est susceptible de deux emplois : emploi non réfléchi comme ici, emploi réfléchi comme nous l'avons vu *supra*.

[détacé 12] < détacher.

B. La notice livre un fait intéressant, en l'occurrence une copie de l'adverbe dans le tour suivant : [sé mal m té mal maré y, not. 1] litt. "c'est mal que je l'ai mal attaché".

C. Réunion. (ALRé 153 compléments) "démarré, défé, délacé, détacé". Guad. (MB, LMPT) "démarré".

531 Redi (tirer avec force)

A. [rédi 2, 6, 8, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 18, 20/ réd^{yi} 3/rédzi 7, 19] < raidir. "Raidir un cordage [...] Raidir une écoute", d'après LGRLF. Il s'agit, si l'on en juge par les exemples du dictionnaire, d'un terme de marine. Le réunion. n'offre pas ce mot, pourtant attesté en mau. (BH 1987) et en guad. Il faut croire qu'il n'était peut-être pas aussi répandu dans l'usage quotidien terrien des colons que des mots comme "larguer" ou "amarrer" (cf. comm. 529 et 530). Il s'agit d'une survivance.

[tiré su kòd la 1, tiré tèt 13/tiré 5, 7/t^{yi}iré 3] < tirer : nous notons l'emploi de la préposition [su].

[trēnē 12] < traîner : "Tirer après soi sur le sol ou sur une surface" (LGRLF). Il s'agit d'un néologisme (extension de sens).

[ralé 9, 12, 13, ralé ^{yi} vini 4] < hâler : le terme est attesté en réunion. (tirer, dans tous les sens du verbe) et en guad. RC (1974 : 844-45) écrit que "la comparaison des créoles permet de confirmer l'hypothèse d'une origine dialectale". La prononciation d'un [r] initial doit être rapportée au traitement normand (parlers septentrionaux) du *h* d'origine germanique ou scandinave (Brasseur 1983). Les deux dialectes guadeloupéens offrent des faits intéressants : ils possèdent l'un et l'autre deux variantes ("ralé/halé"), dont celle à [h] initial. Il pourrait s'agir de la trace de la concurrence que se livraient les variantes dialectales au XVII^e siècle. Le composé [ralé ^{yi} vini] litt. "le hâler venir", "tirer à soi" est également néologique (changement morpho-sémantique).

B. Réunion. (ALRé 154) "ralé, 'alé, tiré". Guad. (MB) "halé/ralé, rēdi" ; (LMPT) "rédi, halé, ralé".

533 Ban m van ! (laisse-moi tranquille !)

A. De nombreuses expressions incluent le verbe [bā] < bailler ou l'un de ses allomorphes contextuels [bō/bā/bò] (à l'exception toutefois de la forme [bay]) :

[bā ← m vā 1+, bō ← m ō ti vā 6, bō ← m vā 10, bā ← m vā 11+] litt. "donne-moi vent, ~petit vent"

[bā ← m lè 2, bō ← m ō ti lè 8, bā ← m lè 15, bā ← m l^è 16, bō ← m prā ē ti lè 19] "donne-moi l'air, ~petit air, donne-moi prendre un petit air"

[bō ← m r^épó 5] "donne-moi repos"

[bõ ← m pèyi a 10] "donne-moi pays".

[bò ← w kōpō u 20] "te donner ton campos". "Vx. Repos que l'on s'accorde. C'est campos aujourd'hui" (LGRLF). Survivance.

[ralé kò nu 2, ralé kò nu su mwē 2, ralé kò dèyè su mwē 11] < hâler (cf. comm. 531). "retirez-vous, retirez-vous de ma présence, retirez-vous hors de ma présence". Nous remarquons en particulier la combinaison des prépositions [dèyè su], et l'emploi d'une marque précisant le caractère réfléchi du verbe.

[kité ti bèt la trākil 9, kité ti bèt la répó 9, kité m la pu kōt mwē 18, kité m ā répó 18] < quitter. "laisse la petite bête tranquille, laisse la petite bête (en) repos, laisse-moi là pour mon compte, laisse-moi en repos". De tels usages de [kité] sont également attestés en réun. et le verbe est présent dans les créoles de l'OI, en mart., ainsi qu'en acad. louis. RC (1974 : 729) note que les emplois de ce mot constituent incontestablement des survivances (renvoi au FEW II/2, 1474, a [...]), et que "l'aire lexicale est très nettement dessinée ; on pourrait ajouter : Bre. IIV. «Quitter : v.a. laisser ; «quitte ma donc tranquille» : laisse-moi donc tranquille» (Littoral de la Manche)".

Dans certains des exemples haïtiens cités ci-dessus, nous remarquons l'emploi de [ti bèt] "petite bête", en lieu et place du pronom postposé [mwē] (cf. les usages de "bête" en français : "Vx. *Fine bête, maligne bête*," LGRLF). L'alternance (± préposition [ā]) doit être également soulignée.

[alé 3, al fè wut u 4, trépé vā m alé 7, {u, l...} mèt alé 14, 17] < aller : "vas-t'en, va faire ta route, [trépé] mon vent vas-t'en, {tu, il...} peut partir". En français, il existe à l'impératif une "formule de congédiement", vieillie : "Allez ! Va !" (LGRLF).

[ékaté kò l 10] < s'écarter.

[pa āmègdé m 12, pa vin fatigé m la 18] "ne m'embête pas, ne viens pas me fatiguer là".

B. La comparaison n'est guère possible en l'absence de données équivalentes pour le réun. . Guad. (LMPT) "déséré dé may, bay lapé, bay on favè" (laisser tranquille).

535 Dekwochi (redresser)

A. [drésé 1, 3, 4, 6, 7, 8, 10, 11, 12+, 13, 14+, 15, 18+, 19, 20/drésé kò 9, rédrésé 5] < redresser : l'aphérèse est générale (nous remarquons l'exception que constitue le point 5, localité plus conservatrice). En 9 le caractère réfléchi du verbe est marqué de façon explicite.

D'autres expressions mettent en jeu l'adjectif [dwa/dwat/drèt 14] < droit :

[u fè y dwa 1, u fè l dwa 20, li fè l drèt 14, u fè ^ui vin dwat 4, w ap vin fè l dwat 8, mété y dwat 2/mété l dwat 6] litt. "tu le fais droit, tu le fais devenir droit, tu vas arriver à le faire droit, le mettre droit".

Plusieurs remarques peuvent être faites au sujet des allomorphes de l'adjectif issu de "droit". Nous observons, une fois de plus, la trace wd'une concurrence ancienne entre variantes, qui s'est exercée au profit de [dwa/dwat] ; le *t* final, encore prononcé en 2, 4 et 8, constitue une survivance d'une ancienne prononciation (voir à propos de ce maintien les comm. 37, 71, 79, 82, etc.). En ce qui concerne le traitement ancien du groupe "oi", le corpus nous a donné plusieurs fois l'occasion d'y faire référence (cf. entre autres, les comm. 79A, 88A).

[dékwóci 6, 7+, 17+/dékwóci 10/dékwóci 16] : cette forme fait tout d'abord songer à un dérivé construit sur l'adjectif [kwóci] (< crochu) qui a connu en créole une

extension sémantique importante ("recourbé en forme de croc", mais aussi "pas droit", "mal fichu", etc.). Mais il pourrait s'agir de l'aboutissement d'un verbe français (FEW XVII, 557 : ... nfr. "dégauchir" "dresser un ouvrage quelconque de façon à le rendre uni, droit" (seit Félib 1676), etc.).

[lɔ̃jé 3/lɔ̃jé 16] < allonger : l'aphérèse, comme on s'y attend, est constatée dans les deux occurrences.

[dirijé 18] < diriger : "exercer une action, une influence (sur qqn, qqch.)", LGRLF. En dépit de cette acception large, le mot français n'ayant pas exactement la valeur "redresser", nous considérons le verbe créole comme un néologisme (extension de sens).

B. Réunion. (ALRé 155) "mâté, mèt drwát, mèt dóbut, rēmōté ālè:ʔ, mèt début". Guad. (MB) "dékanté, drésé" ; (LMPT) "dékóchi". Le réunionnais n'offre pas de trace d'une concurrence entre prononciations variées du mot "droit" : l'haïtien paraît, de ce point de vue, plus conservateur.

537 Ajenou (à genoux)

A. L'haïtien use de formes très voisines de celles du réunionnais. Mais à la différence de ce créole de l'OI, il conserve dans bon nombre de cas, la première voyelle du mot "genoux". Celle-ci est réalisée, soit comme une arrondie fermée franche ou intermédiaire (3, 5, 13, 17, 19), soit comme une étirée fermée (1, 2, 4, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 18, 20). Dans deux cas (6, 7), est attestée la perte du schwa initial. Un locuteur (6) offre un cas de variation inhérente : [a jnu/a jénu]. La préposition se conserve absolument partout, sans doute du fait de la lexicalisation du tour "à genoux". Nous constatons une variation dans le verbe [mété/mét/mèt] < (se) mettre ; présence de formes courtes/formes longues et jeu sur les voyelles moyennes, en ce qui concerne les formes courtes). La caractéristique réfléchi du verbe n'est pas explicitement marqué.

[l ap mète a jénu tè 8] "il se met à genoux à terre" : nous relevons ici la perte de l'ancienne préposition "à".

[l ap mèt pyé l a tè] litt. "il met son pied à terre"

[w akukumā 12] < ? : il s'agit probablement d'une erreur (en raison de la proximité des postures ?) ; la forme a été mentionnée pour "être accroupi" (cf. comm. 488 A).

[w a jénu 15] "tu es à genoux".

B. Réunion. (ALRé 155, compléments) "li mèt à jnu, li àjnu, li pàs ajnu, li mèt lé dé jnu à tè:ʔ, li fè aznu". Guad. (LMPT) "a jounou" (à genoux).

CONNAITRE, SAVOIR, PENSER

540 Reflechi (réfléchir)

A. [kalkilé 1, 2, 6, 8, 9, 10, 13, 15, 16, 17, 18, 20/kalkulé 3, kalkilé pwoblèm 9] < calculer : ce verbe existe en réunionnais, où il a le sens "réfléchir, calculer" (RC 1974 : 46). Il s'agit vraisemblablement d'une survivance, étant donné que le terme est attesté dans les deux créoles avec la même valeur. Pourtant nous n'en retrouvons pas

la trace dans les ouvrages consultés. Les substantifs correspondants sont [kalkil 8] et [kalkilasyō 8].

[fè étid 1, 6] litt. "faire étude".

[réfléci 1, 2+, 6, 7+, 8, 9, 10, 11, 12*, 13, 15+, 17+, 19, 20/réfléci 18/réf(1)éci 3] < réfléchir.

[pāsé 6, 15, pāsyóné 4] < penser : la seconde forme est un néologisme (dérivé verbal construit sur une base [pāsyō]).

[éḡzaminé 5/éḡzaminē 14] < examiner.

[jijé 7] < juger.

[prā sā 10, prā tèt 10] < (re)prendre son sang-froid, (re)prendre sa tête. Litt. "prendre (son) sang, prendre (sa) tête" : réfléchir calmement, posément, réfléchir avant d'agir.

[vóy étrāj 2] < ? : l'origine comme le sens de cette expression demeurent inconnus ; il est possible que le découpage en morphèmes ne soit pas adéquat : [vóyé trāj] < envoyer ?

[mèt mē nā maewa, not. 9] litt. "mettre la main à la mâchoire" ; allusion à la posture habituelle de celui qui réfléchit.

B. Réun. (ALRé 156 et compléments) "mājiné, réflézi:" (réfléchir à) ; "kalkilé, mi kalkil àli" (penser à qqn, je pense à lui). Guad. (MB) "kalkilé" ; (LMPT) "réfléchi, kalkilé" ; (MB, LMPT) "kalkil" (réflexion), (LMPT) "lidé" (réflexion).

546 Memwa (mémoire)

A. [mémwa/mēmwa] < mémoire : le mot ignore la variation de la voyelle moyenne, pourtant si souvent attestée pour d'autres vocables. Une "bonne mémoire" [bō mémwa 10] ; "manquer de mémoire" [māké mémwa 10]. "Quelle mémoire !" [ala nèg gē mémwa 3] litt. "voilà un homme (qui) a de la mémoire !".

[tèt 3, 11, 14, 19] < tête. "On ne peut rien lui faire entrer dans la mémoire" (= dans la tête, [...])", LGRLF). Il s'agit d'une survivance, présente également en réun. et en guad.

[i gē bō tèt 4] "il a une bonne mémoire" ; [ala nèg gē tèt ! 8] "quelle mémoire !" ; [tèt li ki pa la, tèt li pa ā plas 11] "sa mémoire qui n'est pas là, sa mémoire n'est pas en place".

[sèvo 9, sèvèl 19] < cerveau, cervelle : "N'avoir aucune mémoire (-> C'est une cervelle de lièvre ; ce qu'on lui dit rentre par une oreille et ressort par l'autre)", LGRLF. Il s'agit d'une survivance qui ne s'est apparemment conservée qu'en haïtien.

[étid 14, 20] : il s'agit sans doute d'un terme approximatif ; le mot figure sur la carte 540 avec la valeur "réfléchir".

B. Réun. (ALRé 158) "là mémwá:", là mórál, là tèt, là mātál, lèspri". Guad. (MB) "mémwa" ; (LMPT) "mémwa, tèt".

548 Bliye (oublier) ; penser

A. [bliyé 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20/bilyé 1, 8, 10, 15] < oublier : au plan phonétique, nous notons en premier lieu la généralisation d'une initiale consonantique (par aphérèse) et une métathèse (permutation de sons en contact). Le réun. ne présente ni l'une, ni l'autre.

[sōjé 7/sōjé 9, 10, 13, 16, 17, 18, 19/šōjé 10/εōjé 11, 12, 14, 15/εōjé 19] < songer : le traitement normanno-picard en *ch* de *c+e* (ou *i*) latin, correspondant à *s* en français a déjà été observé à différentes reprises (cf. par exemple le comm. 445 B). Le quad. (LMPT) offre la même variation.

B. La notice 1 offre une attestation intéressante du dédoublement de l'adverbe : [i tujū nā kè y tujū, i pa jām bilyé (y)] litt. "il est toujours dans son cœur toujours, il ne l'oublie jamais".

C. Réun. (ALRé 158) "li là (fini) ubliyé, ~ óbliyé". Quad. (MB) "oubliyé" ; "kalkilé, sonjé" ; (LMPT) "obliyé" ; sonjé, chonjé, dòmi-révé" (penser).

SENTIMENTS, QUALITES, DEFAULTS

549 Yon bon (une personne intelligente)

A. La forme employée dans le titre de la carte semble n'avoir, au niveau régional, qu'une diffusion extrêmement limitée (7+, 11+, 16). En 14, [bō] entre dans l'expression suivante [ō bō ételijā] ; les formes citées en titre et au point 16 n'en sont peut-être que les variantes tronquées. Voir aussi [bō nèg 20]. Le français use d'une métonymie : "*il est très bon*" (en parlant d'un acteur, d'un interprète).

[ētelijā 4/ételijā 5/ételijā 6+, 8, 9, 15, 17, 20/ételujā 8/ételijā 13] < adj. intelligent : sur le plan phonétique, nous remarquons surtout la variation de la voyelle moyenne. "Il est très intelligent" : [li byē ételijā 8]. Le mot est également susceptible de s'employer comme substantif et, de ce fait, de recevoir divers déterminants : [ō ételijā 11/yō ételijā 18, ō bō ételijā 14] "un intelligent", "un bon intelligent", possibilité non attestée en français. Ce substantif créole, créé par transfert de classe, est à considérer comme un néologisme (changement morpho-sémantique).

Quand les témoins ne fournissent pas l'adjectif recherché, ils ont recours à des expressions impliquant le verbe [gē/gē] "avoir" :

[gē lèspri 2, 12, 13/gē lèspri 10, 12, gē kònésūs 3, gē atāsyō 3, gē éspéryās 7, gē kōprān 7, 13, gē tèt 15, gē mémwa 17] < l'esprit, connaissance, attention, expérience, compréhension (le mot créole est un dérivé impropre, donc un néologisme), tête, mémoire. Le réun. offre plusieurs expressions voisines, à la forme du verbe correspondant à "avoir" près.

[mun ki kōprānā 5] < comprendre : litt. "(une) personne qui est comprenante". Tout comme le dérivé impropre [kōprān 7, 13] < comprendre, le mot [kōprānā] est néologique. Le français en effet offre "comprenette", mais pas "comprenant". Cette création créole suppose une certaine connaissance des différents types de transferts attestés en français : en l'occurrence, nous observons ici une création par analogie sur le modèle "verbe au participe présent" -> "adjectif verbal" "(cf. "une critique très piquante", in Arrivé *et al.* 1986). La comparaison avec le réun. montre que ce créole innove également sur la base du verbe français "comprendre".

[ō mèddam u yé 8] < un maître d'armes ("qui enseigne l'escrime", LGRLF) ; ce substantif/adjectif suggère l'intelligence, mais aussi et surtout la ruse (cf. comm. 553). C'est un néologisme (métaphore). Nous remarquons que le réun. connaît

également un emploi métaphorique du terme ("mèt d a:^rm" : homme querelleur ; d'après RC 1974 : 917).

Le témoin 20 oppose les gens sots aux gens d'esprit : [mun sòt/mun lèspri, not. 20].

B. Le témoin 12 compare deux entités du folklore haïtien au regard de l'intelligence et conclut implicitement que "Graine proménée" qui voyage beaucoup est plus intelligente que "Bois le plus haut" qui ne se déplace jamais.

C. Réun. (ALRé 159 et compléments) "ē bug byē ētélizā, ē lyèy, ē gabyé, ē màlē, ēn às, ē ruzé, etc.) ; li nà ēn bōn kōprānu:^r, li nà ēn bòn tèt, li nà lèspri, li nà là kōprāns ; malē, byē dégāzā". Quad. (MB) entèlijān, savan" ; (LMPT) "savan, tèt léjè".

550 Enbesil (imbécile)

A. [ēbésil 1+, 2+, 3, 5+, 6, 7+, 8, 9+, 10+, 11+, 13, 14, 15, 17+, 19, 20+/ēbésil 12] < imbécile : le mot a souvent dû être suggéré aux témoins. Cette indisponibilité relative tient peut-être au fait que la forme semble parfois être employée comme insulte (voir la glose du témoin 9). Le mot est plus souvent cité de façon spontanée dans le Sud que dans le Nord.

[sòt 2, 5, 6, 7, 8, 11, 13, 15+, 16, 18, 19, mun sòt 7, 10, 12, 20+] < sot, monde sot : partout se trouve maintenu un *t* final prononcé (cf. pour d'autres exemples les comm. 450, 467, 535).

[égaré 2, 16, 18, 20] < (avoir l'air) égaré : le français n'offrant pas l'acception "bête", nous considérons le mot créole comme un néologisme (restriction de sens).

[bèt 3] < bête

[di 16, tèt li di 16] < dur : cf. la locution figurée française "avoir la tête dure" qui signifie "ne rien comprendre" (d'après LGRLF). Il s'agit donc d'une survivance.

[iñórā 19] < ignorant

[ētatađ 20] : ce mot est d'origine inconnue.

[mun gwó nām 2] "personne (avec une) grosse "âme"".

Ce qu'on dit habituellement aux (ou des) personnes inintelligentes : [u pa gē tēlijā 4] "tu n'as pas d'intelligence" ; [li māk ētēlijā 4] "il manque d'intelligence" ; [i pa ētēlijā 5] "il n'est pas intelligent" ; [li mal kōprān 5] "il comprend mal" ; [li pa kōprān 16] "il ne comprend pas" ; [li mal pu kóné 4] "il a du mal à comprendre/connaître" ; [sō ← ō mun ki krētē 5] "c'est une personne qui est crétine" ; [l pa gē lèspri 11] "il n'a pas d'intelligence" ; [mun ki māk lèspri 20] "personne qui manque d'intelligence" ; [tèt li di 16] "sa tête est dure".

[ō mun lāvē lādrèt 1] "une personne à l'envers à l'endroit", c'est à dire qui n'a ni envers ni endroit (voir la glose de la notice 1).

B. Dans les notices 2, 6, 7, 15, 19, figurent les variantes d'un proverbe bien connu difficile à interpréter (on profite de la bêtise du sot ?) : "Le sot donne, la personne intelligente prend" (not. 2) ; "Si le sot ne donne pas, la personne avisée ne prend pas" (not. 6) ; "Le sot donne mais la personne intelligente ne prend pas" ; si le sot ne donnait pas, la personne intelligente n'achèterait pas" (not. 19).

Comparaisons figuratives : "sot comme une poignée de persil" (not. 13), "sot comme Bouki" (not. 15 ; personnage naïf d'un cycle de contes populaires).

C. Réun. (ALRé 160) "" kuyō, ēn ēbésil, æ mun bèt, ēn burik, ēn āduy, ē bug sēp, etc.". Guad. (MB) "kouyon"; (LMPT) "kanklo, sòt, kouyon".

551 Yon moun fou (un fou)

A. [mun fu 2, 3, 9, 11, 12, 14, 17, 18, 19, 20/mun fòl 5, 9, 12/mun ki fòl 10] < fou ou fol, folle : il est difficile de savoir si la forme créole [fòl] procède du masculin ou du féminin. Quelle que soit la forme étymon effective, nous voyons dans le maintien de formes issues de "fol" une confirmation de la prédilection du créole pour les formes marquées françaises (plus étoffées).

[ārajé] : a priori l'étymon semble être "enragé", mais il faut envisager une déformation aberrante du mot "dérangé" ("qui agit, qui se comporte d'une façon peu sensée, anormale", LGRLF), ou une attraction paronymique.

[tèt eabrè 2/tèt tæbrés 2, tèt eajé 2, tèt viré 3, tèt li éó 12, tèt li pa dwat 12, pa b^hē nã tèt 2] litt. "tête ?, tête chargée, tête virée, sa tête est chaude, se tête n'est pas droite, (il n'est) pas bien dans (sa) tête". On peut comparer avec l'expression française "avoir la tête fêlée" (LGRLF).

B. Réun. (ALRé 161) "li lé fu" (il est fou) ; "li lé fufu, li lé mābul, li lé gāgā" (il a l'esprit dérangé) ; expressions diverses : "sō tèt là pà bō, sō tèt lé viré, li lapè:rd là tèt". Guad. (MB) "brak, élyané, fou" ; (LMPT) "fou, brenzeng, tòktòk, brak, bwak" (adjectif) ; "fanm-fòl" (folle ; nom).

552 Fi sa a varye (cette fille est fofolle)

A. Les expressions qui servent à désigner une personne qui a l'esprit un peu dérangé sont parfois très voisines entre haït. et réun. :

[pèdi tèt li 6, i pèd latèt 7] : voir le tour réun. "li là pè:rd là tèt".

[pèdũ fèy 12, pèd ò fèy 13, pèdi ò fèy 18] < perdre une feuille : cf. le réun. "li māk àli ēn fèy". La comparaison entre créoles des deux zones indique que de tels tours sont des survivances.

[tèt viré 13, tèt li viré 18, 19] : cf. l'expression réun. "sō tèt lé viré".

[mun vag 9] < vague : le tour réun. "li lé dā le vāg" nous donne à penser qu'on pourrait se trouver en présence d'une ellipse (néologisme). Il convient peut-être d'envisager l'influence de "divaguer".

[égaré 12] < avoir l'air égaré : cf. comm. 551.

[distrè 5, 15] < distrait. "Qui est ordinairement occupé d'autre chose que de ce qu'il fait, ou de ce qu'on lui dit" (LGRLF). Le terme créole est un néologisme (spécialisation sémantique).

[li fu 11] < fou.

[li fè travay fufu 10] < fofou : cf. en réun. "li lé fufu".

[yí gē fólí 3, i fólí 7, li kòm fólí 11] < folie.

[sã nãm 12] < sans âme.

De nombreuses expressions font référence à la tête de la personne dérangée (cf. aussi comm. 551 A) :

[tèt pa la1, distrè a latèt 5, tèt li éó 6, 7+, 14, 15, tèt li fuārajé 8, tèt li āfwayé 17, tèt li pa drèt 9, mun tèt pa bē 16, tèt li ēvaryé 19, tèt li k ò ti jã valyé 20] litt. "tête pas là, distrait de la tête, sa tête est chaude, sa tête est foudroyée, sa tête est ?, sa tête n'est pas droite, personne à la tête pas bien, sa tête est avariée (?)".

[évaryé 16, 19/ēvaryé 19/ varyé 17+/valyé 20] < être avarié.

B. Réun. (ALRé 161) "sō tèt lé pà ā plàs, sō tèt là pà bō, li māk ali ēn fòy, li là pè:ʳd là tèt, li divàg, sō tèt lé viré". Guad. : pas de données équivalentes.

553 Msye se mèt dam (rusé, matois) ; rouler qqn

A. [mèddam 1+, 8, 15, 18+, 20+/méddam 11, mèt dam 2, 3, 4, 5+, 6+, 9, 10, 16, 17+, 19/mèddam 7] < maître d'armes ("qui enseigne l'escrime", LGRLF). Au plan phonétique, nous notons la variation de la voyelle moyenne, ainsi que des phénomènes d'assimilation de sonorité plus ou moins affirmés. L'emploi créole est métaphorique (rusé, habile, comme un maître d'armes).

[rizyèz 9/rizèz 14/rizé 6, 18] < rusé : des formes courtes alternent avec des formes longues. La voyelle moyenne varie selon qu'elle est en syllabe fermée ou en syllabe ouverte (suffixes français "-é", et "-euse").

[blófè 7, 15, 19] < bluffeur : il est difficile de savoir si le mot a été emprunté directement à l'anglais, ou bien s'il est issu de l'emprunt fait par le français à cette langue.

[kókè 11, 13] < coquin : "Surtout au masc. Vx. Personne vile, capable d'actions blâmables" (LGRLF). Il s'agit d'une survivance.

[nèg kalbèday 20] : le mot figure également sur une autre carte et son origine demeure inconnue. Le quad. (LMPT) offre "kalbandé" (faire des tonneaux (pour une voiture), chavirer, faire des culbutes).

La liste des vocables suivants comprend, plutôt que des équivalents créoles de "rusé", les qualificatifs souvent péjoratifs qu'on emploie à propos d'une personne rusée.

[vòlè 1] < voleur.

[sasè 1] < assassin.

[visyé 4] < vicieux.

[aksyónè 5] < actionnaire : Valdman *et al.* 1981 propose pour le mot créole la valeur "crapule". C'est un néologisme (par spécialisation de sens).

[mātè 2, 15/mātè 6] < menteur

[pa ségyé 19/pa sèryé 20] < pas sérieux

[kupab 6] < coupable.

[mafya 19] < mafia : néologisme par restriction de sens.

[čāpyō 15] < champion.

B. "Rouler qqn" : [blófè] < bluffer ; [bay mun mātī 15] "mentir à qqn", [wulé mun 15] < rouler qqn, [kalbèdé {u} 20] (cf. comm. A). A cette liste de verbes, on peut ajouter [fè mèt dam 3] "faire (le) rusé", et [fè dzyèg 3] (origine obscure).

C. Réun. (ALRé 180) "trōpé, bāgé, réyé, mèt ē bwà, gwāyé, bè:ʳné, etc." (tromper) ; "miskiné, fè:ʳ léskròkri, fut dōdā" (duper). Guad. (MB) "rina" (rusé) ; (LMPT) "oplan wè, pyad, savan" (rusé) ; "mafyté, kouyonné, badiné, bagoulé, andoyé, ba so" (tromper).

554 M gen "jwa" nan kè m (joie) ; 555 Kontan (heureux, content)

A. Pour "joie", nous avons des formes courtes et des formes longues (+ prosthèse de l'ancien article français) : [jwa 1+, 3, 7, 8, 9, 15+, 20/lajwa 3, 5, 11, 15, 19]. C'est également la forme [jwa] qui apparaît dans les tours suivants : [ã jwa 2, 6, 10+, 11, 13+, 14, 16, 17, 18/nã jwa 10] litt. "(être) en joie", = "être content". [ã jwa] nous semble plus fortement lexicalisé que [nã jwa].

On peut également user de [kõtãtmã 15] (< contentement), mot attesté en réun. et en quad.

Le verbe associé est le plus souvent [gẽ] : [m gẽ lajwa 3, li gẽ õ lajwa nã kè l 11] "j'ai de la joie", "il a de la joie au cœur".

B. "Être content, être heureux" : la proximité des expressions réun. et haït. est notable.

[kè {m, u, l, Msyé, yó...} kõtã] < content : litt. "le cœur de X est content"

[m kõtã 3] "je suis content"

[kè {u, l, ...} ã jwa] < en joie : litt. "le cœur de X est en joie" (cf. le français "avoir le cœur en joie").

[{l, msyé...} ã jwa] < en joie : "il est en joie".

[kè {a tut mun, a yó...} jwayé] < joyeux : litt. "le cœur de X est joyeux"

[mun ap jwayé 9, u ka jwayé 15] < joyeux. Il est intéressant de noter que le lexème verbal [jwayé] est considéré comme duratif : le développement cursif peut lui être appliqué (emploi du marqueur [ap] "être en train de").

[kè {l} frè 6] < frais : il y a évolution sémantique, la fraîcheur en haït. connotant le bien-être, l'état de confort.

[u nã plèzi 16] < dans le plaisir : litt. "tu es dans le plaisir".

[mun sa yó nã õ kè kõtã 9] litt. "ces gens sont dans un cœur content".

[i ã jwistãs 12/i ã jwisãs 12] < en jouissance : il faut pour ces tours admettre une lexicalisation (dans la mesure où se maintient une préposition issue de "en").

C. Réun. (ALRé 162) "li lé kõtã, ~jwayé, ~ã jwà, ~gé ; sã kè: f lé klè: f" (il est content) ; "li lé éré, li lé dã là jwá, lu lé dã sã bònè: f" (il est heureux) ; "là jwá, le kõtãtmã, là gété" (la joie).

Quad. (MB) "érè, kontan" (content) ; (LMPT) "kontan" (content) ; "adoumanman" (heureux) ; "lakontantman" (joie).

556 Pete yon eklari (éclater de rire)

A. [ri gwó 2, ri fò 2] < rire gros, rire fort (même collocation en réun.).

[l ap kakayé 3, mun sa ap kakayé 5] < cacailier. D'après RC (1974 : 716), tous les créoles de l'OI connaissent la même forme "kakayé", qui signifie "caqueter". Le renvoi au FEW II, 47, b, permet ensuite à RC de signaler que l'aire d'emploi de ce terme est "très nettement dessinée." En français, l'une des valeurs du mot est "bavarder de façon indiscrette et intempestive" (LGRLF) ; nous n'avons pu retrouver de trace de l'emploi qui fait l'objet d'un examen dans ce commentaire. La comparaison avec le réun. permet cependant d'admettre qu'il s'agit dans les deux cas d'une survivance.

[kadasé, not. 1] (variante figurant également sur la carte 867 ("Caqueter")) a sans doute le même statut.

[pété ò bèl éskādal ri 1, pété ò éskādal ri 8] litt. "faire éclater un (beau) scandale de rire" : cette formation néologique est peut-être à porter au compte d'une attraction paronymique ([ékla + éskādal]).

[pété ò sèl ékla 10, pété ò ékla ri 11+, pété ò ékla ri 16, pété ò ékla ri 20+, pété ò kut ri 15+] < péter un éclat de rire : le réun. comportant une expression homologue "lu pèt èn éklà d ri:^r", nous concluons, jusqu'à preuve du contraire, qu'il s'agit d'une survivance.

[kasé gwó kuḏḏ ← ri 4, kas ò kuḏḏ ← ri 6] < casser un gros coup de rire, casser un coup de rire : nous n'avons pas retrouvé la trace d'un tel emploi en français et il nous est donc difficile de préciser le statut (survivance ou néologisme) de cette expression. Le réun. offre une expression voisine ("coup de pet"). Il convient de signaler des emplois du verbe français "casser" ayant tous un rapport avec la rupture du silence : "casser les vitres : faire un éclat, manifester sans management son mécontentement", "casser les assiettes : [...] faire du tapage, du scandale", *casser le morceau* : avouer, dénoncer" (d'après LGRLF).

[fè ò ékla ri 14/fè ò ékla ri 18] < faire un éclat de rire : réun. "lu fé le klà d ri:^r".

[lagé gwó kut ékla ri 17] < larguer. Nous considérons ce tour comme spécifiquement créole (pas de trace en français).

li uvè gòj li 12] litt. "il ouvre sa gorge" (par euphémisme).

[li sōnē péyi a 12] litt. "il sonne le pays", "il déclenche une sonnerie dans tout le pays" (euphémisme).

B. Réun. (ALRé 163) "lu pèt èn éklà d ri:^r, li fè le klà d ri:^r, li kaya fò:^r, li ri fò:^r, etc.". Guad. (LMPT) "ri tout dan déwò".

558 Tonbe dakò (se mettre d'accord)

A. "Etre d'accord" :

[{m, u, i...} dakò, u dakò avèk mwē 18] < (être) d'accord

[yó ãtān yó 7, yó ãtān 15] < s'entendre : le caractère réfléchi du verbe est tantôt marqué (à l'aide du pronom postposé), tantôt non marqué.

[yó kólabóré yó 16] < collaborer : le caractère réciproque est marqué explicitement (pronom postposé).

"Tomber d'accord" :

[nu vin ãtāt 5, 10, nu vin ãtān nu 6, yó vin ãtān yó 19] < s'entendre : la consonne finale du verbe fait l'objet d'une variation. Le caractère réfléchi du verbe est soit non marqué, soit marqué. [vin] (< venir de...) est un morphème qui permet de marquer l'accomplissement récent du procès ("proximité d'après", Pottier 1987), en prenant comme point de référence une origo "déictique", "calendaire" ou "spécifique".

[vin dakò 10] < d'accord

[vin tãpéré 6] < tempérer

[tōbé dakò 5+, 11+, 14+, vin tōbé dakò 7] < tomber d'accord

[sòd ← dakò 6] < sortir de... : le morphème [sòt] est utilisé pour marquer l'accomplissement récent d'un procès ("venir de...").

[mèt tèt ãsām 2, mété tèt yó ãsām 8+] "s'associer en vue d'une activité".

B. Expression symbolique de l'accord conclu entre deux personnes : "ils vont manger dans le même plat" [yó pral mājé nā ò sèl plat, not. 8].

C. Réun. (ALRé 163) "mi vé byē, mwen lé dakò:^r, mi ātyē pà" (je consens, j'accepte).
Guad. (MB) "dakò"; (LMPT) "dakò, akò".

559 Anwi (ennuis) ; faire des ennuis

A. De nombreux témoins font référence à un type d'ennuis bien particulier, ceux qui sont créés par de mauvaises relations avec le voisinage. Le vocabulaire est divers et varié. Quel que soit le lexème employé, le verbe est [gē/gē] "avoir".

[ānwi 1+, 2/ānwi 7/ānwi 7/ēnwi 11+/nānwi 5+] < ennui : l'absence de prosthèse [z-] est à remarquer, quand on songe que le français use souvent du mot au pluriel (les ennuis, des ennuis). Autre fait intéressant, la variation du glide : la semi-consonne originelle se maintient bien.

[nwizās 2+ /nʷizās 5, 6, 10, 15/dé nʷizās 19/dé nʷizās 19] < nuisance, des nuisances : le découpage graphique tient compte du fait qu'apparaît parfois en créole un déterminant [dé] (issu du français "des"), ainsi que des réponses fournies dans les autres lieux visités. Sur le plan phonétique, comme dans le cas de la série des variantes précédentes, nous remarquons la conservation du glide d'origine.

[nʷizib 9] < nuisible : bien qu'il existe un nom "nuisible" en français ("*les nuisibles* : les animaux nuisibles", LGRLF), nous pensons que le substantif est ici spécifiquement créole : c'est un néologisme créé par transfert de classe (dérivation impropre : Adj. > N).

[rākun 3/rākin 5] < rancune : néologisme (métaphore).

[rayimā 16, 17] < haïr : au plan phonétique, pour ce mot créole, comme pour les deux autres mots du même paradigme qui le suivent *ci-dessous*, nous remarquons d'abord le [r] initial (trace du traitement normand d'un phonème *H* d'origine scandinave ou germanique) (cf. aussi comm. 467, 468). Le mot est un dérivé (suffixe productif [-mā]).

[rayi 18] < haïr : ce substantif est à classer parmi les dérivés impropres (V > N).

[rayisab 14, 20] < haïssable : la forme fonctionne ici comme substantif ; il s'agit d'un dérivé impropre.

[tumāt 10, 13/tumā 15] < tourment : la variation phonétique est peut-être à mettre au compte d'une différence d'étymon : celui de la première forme créole n'est peut-être pas le nom "tourment", mais le verbe "tourmenter". Si cette hypothèse reçoit une confirmation, cela veut dire que la première forme est un néologisme (déverbal), alors que la seconde est une survivance.

[tumāté] < tourmenter : cette forme constitue un dérivé impropre (V > N).

[kalkil 12] < calcul : néologisme (par métaphore). La forme figure sur la carte 540 avec l'acception "réflexion".

[pwóblèm 9, 15/póblèm 9, 12, 13/p^wóblèm 8] < problème.

[bulvès 13] < bouleverser : c'est un déverbal (dérivé formé avec le suffixe zéro).

[pèsikité 4] < persécuter : ce substantif est un dérivé impropre.

[dépi 2] < dépit : métaphore.

[pólitik 5] < politique : néologisme morpho-sémantique.

B. Les prépositions employées sont [pu] (< pour) et [nā] : [u gē dépi tu pu zòn nā 2] "tu as des ennuis également dans cette zone", [m gē p^wóblèm pu zòn nā 8] "j'ai des problèmes dans cette zone" ; [u gē ānwi nā katyé a 7] "tu as des ennuis dans le quartier".

"Faire des ennuis" :

[ānwiyé 7] < ennuyer : "Vx. Causer de l'ennui, du désagrément" (LGRLF).

[nwi 9] < nuire.

C. Réun. (ALRé 164) "lé traka, lé zānwī, lé zānwīman, lé susi, lé tu:ʳmā, là pèn". Guad. (MB) "bab", "anmèkdasyon"; LMPT "penn, traka, anmèrdasyon, anmègdasyon, bab, gyòb, pwokirasyon, dézagréman" (ennui); "pwoblèm" (ennuis (avoir des-)).

560 Gen pwoblèm (être ennuyé)

A. [gē pwóblèm/var., li nā p^wóblèm 16] litt. "avoir des problèmes", "être dans les problèmes" : le tour à verbe [gē] est de loin le plus répandu.

[gē kalkil 12, nā kalkil 16] < calcul. Le verbe correspondant habituellement à [kalkil] "réflexion" est [kalkilé] "réfléchir" (cf. comm. 540). Le sens est ici spécialisé : "réflexion soucieuse". Le témoin 10 (notice) use d'ailleurs du tour plus complexe [kalkil de εagrēnmā] litt. "réflexion de chagrinement".

[nā di 16] "(être) dans le dur, la difficulté".

[nā tèt εajé] "(être) dans la tête chargée".

[u ānwiyé u 9/ēnwiyé 13] < être ennuyé : "tu es ennuyé" : nous notons en 9 la présence d'une marque du caractère réfléchi du verbe (pronom postposé).

[tumāté 13] < être tourmenté.

[égzaminé 7] < examiner : la forme créole est néologique (restriction de sens).

[pāsé 7] < penser : spécialisation de sens.

[m sāti m ózabra 5, m sāti m ózabra di kuraj 5] < aux abois : litt. "je me sens aux abois, je me sens aux abois du courage" : la seconde formation constitue un néologisme morpho-sémantique.

[m sāti m pa bō 1, afé m pa bō 1, u sāti u ta tuyé tèt u 9] "je sens que ça ne va pas, mes affaires ne vont pas, tu sens que tu te suiciderais".

B. Réun. (ALRé 164) "mwē lé āmè:ʳdé, ~trākàsé" (je suis ennuyé); "mwē lé trākàsé, mi trākàs, pi prā trākà" (je me fais du souci). Guad. (LMPT) "anmègdé, kontraryé".

561 Egaminasyon (soucis)

A. Certains lexèmes figurent déjà sur les cartes précédentes ; nous nous contentons de les mentionner : [pwóblèm], [tèt εajé], [kalkil].

Plus intéressants pour notre propos sont les dérivés ("propres" ou "impropres") spécifiquement créoles attestés sur cette carte 561.

Certains de ces dérivés, [kalkilasyō] par exemple, figurent sur la carte 540 avec l'acception "réflexion".

[égzaminasyō 3, 8, 14+, 19+, 20+/ómigasyō 14] < examiner ; cf. comm. 540 [éǰzaminé 14] "réfléchir"

[kalkilasyō 19] < calcul. Le créole offre également [kalkil] et [kalkilasyō] avec le sens "réflexion" (cf. comm. 540).

Valdman (1978 : 139) regroupe dans une liste "des paires de mots [...] reliés par des similitudes morphophonologiques et sémantiques mais où il est difficile d'extraire du membre composé un suffixe que l'on retrouve ailleurs avec le même sens". Parmi les mots de la liste en question, nous trouvons la paire "ékléré, éklérasyon" (conscient, conscience éclairée). Les lexèmes dérivés présents sur la carte 561 permettent d'affirmer qu'il existe bien un suffixe nominalisant [-asyō] en créole

haïtien, parfois vide au plan sémantique : il n'y a pas de différence de ce point de vue entre [kalkil] et [kalkilasyō]. RC (1974 : 1045) écrit, à propos des suffixes de noms d'action en réun., que «-ment» a [...] subsisté en créole, à un degré moindre, tandis que «-tion» a complètement cessé de fournir des dérivés même s'il subsiste dans certains termes. Cette disparition s'explique sans doute à la fois par la diversité de ses formes (-action, -ition, -ification, -isation) et plus encore peut-être par ses emplois (opérations industrielles et surtout vocabulaire abstrait [...]).

[lokupasyō 3/lokipasyō] < l'occupation : "Vx. Fait de prendre soin de qqn, de s'en occuper" (LGRLF). Le mot présente une prosthèse. Néologisme (spécialisation de sens).

[pāsyō 7] < penser : cf. comm. 540 le dérivé verbal [pāsyóné 4] "réfléchir". Il y a tout lieu de penser que [pāsyō] est un dérivé construit sur le radical [pās-].

[çagrē ap tiyé y 4] < chagrin : litt. "les soucis le tuent". Le mot semble être une survivance : "Peine ou déplaisir causé par un événement précis". LGRLF d'où est tirée cette définition ajoute en remarque : "Le mot avait un sens assez fort dans l'usage classique (--> Peine, tourment [...])".

B. Réun. (ALRé 164) "mi prō trākà" (je me fais du souci). Guad. (LMPT) "sousyans, pwoblème, annui" (souci) ; "pwoblémé ((avoir des-) ennuis).

562 Ruminer ses malheurs

A. Les témoins associent parfois dans leur énonciation des formes qui signifient "repasser (une chose) dans son esprit, soumettre plusieurs fois et lentement à l'attention" (= "ruminer" dans la définition que donne de ce mot LGRLF) et des formes offrant le sens "se plaindre de qqch. à haute voix". Ainsi les témoins 9, 12, 16 (cf. carte).

Pour traduire "ruminer ses malheurs", on relève les verbes ou locutions verbales suivants :

[m pāsyóné m la 9] : litt. "je me pense là" (à propos des différentes valeurs de ce verbe, cf. comm. 540). Il est intéressant d'observer que le verbe créole présente dans ce contexte un caractère réfléchi, ce que marque la présence du pronom posposé.

[kalkilé 12, 13, fè kalkilasyō 12] : pour une autre valeur de ce verbe, cf. comm. 540. [réfléçi 16] <cf. comm. 540.

B. "Se plaindre de ses problèmes à qqn" :

[akôté pwóblèm 2/rakôté próblèm 17, rakôté kay 4, rakôté {u...} afè {m...} 18]

< raconter : litt. "raconter ses problèmes, ~sa maison, te raconter mes affaires".

[plēyē 6, 8, 10, 20, plēyē pwóblèm 2, 7, plēyē kòz 3, plēyē mizè 6, 7, 9, 10, 11+, 15, 17+, 19, 20, plēyē pēn 10, plēyē kalkil 14, plēyē ba {ç w} mizè {a y, ...} 5, plēyē dulè ba {li...} 19] < se plaindre. Le créole ne marque pas le caractère réfléchi de ce verbe. Les compléments signifient litt. "problème", "cause", "misère", "peine", "réflexion soucieuse", "douleur".

Les constructions attestées sont du type N V, N V N, NV ba N N, N V N ba N. Deux témoins (5, 19) ayant fourni une forme incluant les deux compléments, il est intéressant d'observer le jeu sur les positions des compléments. En créole, on peut dire "(se) plaindre à qqn (de) qqch." (pt 5), "(se) plaindre (de) qqch. à qqn" (pt 19). Le seul complément véritablement "indirect" est ici celui introduit par le morphème [ba] "à" (datif).

“Il aime se plaindre” [li rēmē plēyē 1] ; “il se plaint trop” [yi plēyē twòp 3] ; “qqn qui se plaint constamment” [ō plēyē 20] (“un plaigneur”) : ce dérivé ne semblant pas attesté en français, nous le considérons, jusqu’à nouvel ordre, comme un néologisme créole.

[pléré, pléré pwóblèm → ni 16] < pleurer : “pleurer ses problèmes”. Le français familier offre “pleurer misère : se plaindre, crier misère”, LGRLF. Il semble que le créole ait ici procédé par analogie.

C. Réun. (ALRé 164) “li râl ou li ‘àl le kò:ʳ, lu supi:ʳ sō kò:ʳ, lu làpré rābàε sé zānwī, lu làpré plēn sō māléré sò:ʳ, etc”. Guad. (LMPT) “plenn, pléré” (se plaindre).

563 Chagrinman, lapenn, chagren (chagrin)

A. Le “chagrin” : [εagrē 1, 3, 4, 5+, 10, 11+, 17, 19, 20, εagrēnmā 10] < chagrin : le dérivé à suffixe nominalisant [-mā] est spécifiquement créole.

Le mot [εagrē] est susceptible d’emplois prédicatifs (comme c’est le cas du reste pour son équivalent mauricien ; cf. BH 1987) : [li εagrē 2, u εagrē 9, li εagrē 16]

< chagrin : dans ces emplois, il s’agit également d’une survivance. LGRLF propose en effet la définition suivante : “Vieilli. Qui est rendu triste par un événement fâcheux”. Il est possible que l’on doive le doublet néologique [εagrēnmā] à la polyfonctionnalité de [εagrē].

Autres lexèmes :

[pèn 2/pēn 17, lapèn 1, 6, 7, 10, 15, 19, 20/lapēn 16] : la variante à prosthèse est d’emploi beaucoup plus fréquent. Deux formes offrent une assimilation (régressive) de nasalisation. La comparaison avec le guad. est intéressante dans la mesure où le dialecte de Marie-Galante, souvent plus conservateur, offre une variante à prosthèse, tandis que le créole décrit par LMPT offre, quant à lui, une variante dépourvue de cet élément. De tels faits confirment le propos de RC (1974 : 654), qui à propos de cet élément (n’apparaissant que dans un nombre réduit de cas en réun.) note “qu’il s’agit sans doute de traces d’un état ancien du créole où cette agglutination de l’article était beaucoup plus fréquente”. S’agissant des variantes dépourvues de prosthèse en haït. (points 2 et 17), on peut penser qu’il y a eu réanalyse.

En faisant le commentaires des cartes 540 et 562, nous avons eu l’occasion d’insister sur les valeurs de [kalkilé] (1° “réfléchir”, 2° “ruminer ses malheurs”). C’est une troisième valeur du verbe et du substantif correspondant qu’offrent les formes énoncées en 18 : [u gē kalkil pu mun nā, u kalkilé 1] “tu as du chagrin pour cette personne (absente), tu y penses avec chagrin”. Il s’agit d’emplois spécifiquement créoles.

“Il est triste” [li tris, li ò jã tris 2] < triste ; “il est dans la tristesse” [i nā tristès 7] < tristesse.

B. Réun. (ALRé 165) “le εagrē, lu nā bóku d εagrē, là pēn, le kàfà:ʳ” (le chagrin) ; “li lé dā là pēn, lu nā d εagrēn lu lé εagriné, sō kè:ʳ lé gró, sō kè:ʳ i fè màl” (il a du chagrin).

Guad. (MB) “chagren, lapèn/pèn” ; (LMPT) “penn, lenbé, gwopwèl, gwokyè”.

564 Po dyab (pauvre diable, le pauvre)

A. [pó dyab/pó djab/pó dzjab/pó dʒab/pò dyab 9, 18 pò(v) dyab 7, pò(v) 1] < pauvre diable : "Un pauvre diable : homme malheureux, pauvre, pitoyable" (LGRLF). Il s'agit d'une survivance.

Phonétique : le groupe initial du mot issu de "diable" fait l'objet d'une variation importante ; nous relevons en particulier des réalisations d'affriquées. La consonne finale du mot issu de "pauvre" est quasiment perdue : on l'entend à peine en 1 et en 7. Dans ce mot, la variation de la voyelle moyenne [ó/ò] est étonnante dans la mesure où on ne s'attend pas à des réalisations de voyelles ouvertes (en français une telle prononciation est de nos jours considérée comme relevant du parler méridional, usage qui n'a que très faiblement contribué à la genèse du créole). Nous remarquons d'autre part que dans les formes qui offrent une consonne [v] encore latente, la voyelle est systématiquement ouverte ; il nous faut donc songer pour expliquer les alternances vocaliques à une règle du type suivant : voyelle fermée en syllabe ouverte/voyelle ouverte en syllabe fermée.

B. Dans l'énonciation créole, la locution peut être, sous intonation exclamative, précédée d'un élément [adjé (clic) 15, 16, 19/agó 8] < Dieu, litt. "Mon Dieu pauvre diable !", ou comporter un élément postposé [mézāmi 3, maléré 19, (pu) + pénom quelconque 1, 11, 20] litt... "Pauvre diable mes amis !", "Pauvre diable le pauvre !" (pauvre = miséreux dans ce contexte), "Pauvre diable (pour) un tel !".

C. Le réun. n'offre, semble-t-il, pas d'expression comparable. Mais "pov dyab" est attesté en mau. (BH 1987). Guad. : (MB) "po ti maléré" ; LMPT "pò, pòò, pòv, pò boug l, pò dyab". La voyelle moyenne est ouverte dans tous les exemples fournis par LMPT, ce qui donne à penser que dans le créole des colons, cette voyelle était également ouverte. Nous pouvons par conséquent faire l'hypothèse, s'agissant du créole haïtien, que les variantes à voyelle ouverte représentent un état plus ancien du créole ("approximations"), et que les variantes à voyelle fermée constituent des "approximations d'approximations".

565 M pa "fye" ou (se fier à, faire confiance à)

A. [fyé 1+, 2+, 5+, 6, 8, 10, 14, 15, 16, 18 /fiyé 3, 7] < se fier à qqn ou qqch. Le créole ne marque pas le caractère réfléchi de ce verbe.

[gē {u...} kōfyā̃s 4, fē {u, l...} kōfyā̃s 6, 7, 19] < confiance, gagner confiance en qqn, faire confiance à qqn : un changement morphologique est constaté qui tient surtout en l'occurrence à la "montée" du complément indirect (ces formes sont donc néologiques).

Emplois "absolus" (sans compléments apparents) : points 3, 10, 14.

[kōfyé nā {u...} 9+, kōfyé {l...} 11, 20] < (se) confier : il est possible que l'emploi de cette forme résulte ici d'une sorte d'amalgame morphologique et sémantique tenant à la proximité de formes comme "se fier à", "avoir confiance" et "se confier" (attraction paronymique). On ne peut se confier que quand on se fie à qqn, qu'on a confiance en lui.

[sŵi sʷ/sŵiv sʷ...] < suivre, < sur (parole) : cette forme est néologique (changement morpho-sémantique).

B. Traduction de la notice 1 : litt. "je n'ai pas confiance en lui, je ne le suis pas sur parole, un tel c'est un menteur ; il prend le causer dans ta bouche là, il (t')en donne un autre ; quand il arrive plus loin, il le largue et en prend un autre ; c'est une personne qui a des trous aux manches".

Notice 12 : on raconte ses problèmes à un "ami de secret" (= un ami à qui on peut confier ses secrets).

C. Réun. (ALRé 179) "fām dā là kàz lé pà à fyé, i fó pà fyé su:ʳ bàtō tōtō pu pàs lārivyè:ʳ" (qqn, qqch. à qui on ne peut pas se fier). Mau. (BH) "fye" (obsolète).

Guad. (MB) "konfyans ; an pa nni konfyans adan i" (confiance ; je n'ai pas confiance en lui) ; (LMPT) "fyé" (se fier à).

568 Il s'est débrouillé pour nous accueillir

A. [dégajé 20, dégajé {m, 1...} 1, 3, 4, 6, 9, 14, 15, 17, 18, dégajé kò 5] < se dégager. Nous notons successivement l'absence de marque du caractère réfléchi, puis la présence d'une telle marque, d'abord pronominale, puis ensuite nominale. Nous avons rencontré cette marque nominale du réfléchi à différentes reprises, et en particulier dans le comm. 484, où référence est faite à RC (1974 : 733) qui signale l'usage de la locution française "son corps" dans les dialectes de l'Ouest [de la France du XVII^e siècle] comme "substitut" du pronom réfléchi. Le verbe créole est un néologisme par changement morpho-sémantique : le verbe français dialectal "se dégager" n'offre pas la valeur "se débrouiller" ; il signifie "se hâter" d'après RC (1974 : 961 ; renvoi au FEW XVII, 444, a)

[démélé {m...} 17] < se démêler : "Vieilli. Se tirer d'une difficulté", LGRLF. Nous considérons ce verbe comme un néologisme dans la mesure où son caractère réfléchi n'est pas marqué de façon explicite en créole.

[fè dé zéfò 7, fè éfò 9] < faire (des) efforts ; néologisme morpho-sémantique.

[fè muvmā 8, 15] < faire (du) mouvement ; néologisme.

[fè tut pòsib 15] < faire tout (son) possible ; néologisme morpho-sémantique.

[bat kò 8] < débattre son corps : le réun. compte, parmi ses néologismes, la forme "débat" qui offre exactement le même sens (se débrouiller, se démener). Le mart. présente exactement le même changement morpho-sémantique (RC 1974 : 960). Aussi faisons-nous l'hypothèse que la forme haïtienne [bat kò] est issue du français "débattre". Elle ne doit pas être confondue avec la forme [bat kò] (< battre son corps) dans le comm. 448 (= "se battre le corps" = "se frictionner vigoureusement (à l'aide des feuilles d'un "bain)").

[krazé kò 9] < écraser son corps : il s'agit, selon le témoignage du témoin, d'une forme intensive ; changement sémantique.

[viré kò 19] < virer son corps ; changement sémantique (restriction de sens).

[tunē kò 19] < tourner son corps ; changement sémantique (restriction de sens).

[mété kò 1 ètèlijā 12] litt. "mettre son corps intelligent" (= mobiliser toutes ses ressources) ; changement morpho-sémantique.

[fè kò 1 dyé 12] litt. "faire son corps Dieu" ? : la forme étymon reste opaque.

B. Réun. (ALRé 168) "fè:ʳ pèt sō fyèl, fè:ʳ tu sō pòsib, fè:ʳ sé dœ pyé, ~sé dœ mē, fād ā kât, tyé sō kò:ʳ, débât, bruté, luté, etc." (se démener, se donner du mal).

Guad. (MB) "débrouyé, démèrdé" (se débrouiller) ; (LMPT) "aladéfans, débouyé-kò, ranjé kò a, ba kò bann" (se débrouiller).

Tant en quad. qu'en réun., sont attestées des expressions construites avec un élément issu de la locution dialectale française "son corps".

569 Moun debyen (brave)

A. Dans la traduction du titre créole, le mot "brave" n'a pas la valeur quelque peu condescendante qu'il présente en français standard contemporain.

[mun débyē 2+, 4, 6*, 8, 15*/mun dɛbyē 3/mun débyē 19+, nèg dɛbyē 10] < monde de bien, nègre de bien : "Un homme de bien : un homme qui pratique le bien, la charité, et aussi, un homme honnête, intègre, un homme de devoir" (LGRLF).

Les autres lexies employées s'accordent bien avec la définition de "un homme de bien" :

[mun séryé/mun seryé, nèg séryé] < monde sérieux, nègre sérieux. Nous remarquons la variation des voyelles moyennes.

[mun ékléré] < monde éclairé.

[mun donɛr 7] < monde d'honneur

[mun lòd 17] < monde d'ordre : "qui a de l'ordre" (LGRLF). Néologisme morpho-sémantique. Nous signalons la prosthèse en [l-].

[ɔ bō sèvitè 9] < un bon serviteur : néologisme sémantique.

[ɔ bō sijé mun 9] < un bon sujet monde : néologisme morpho-sémantique.

B. Réun. (ALRé 169) "ɛ bō bug, ɛ bō mun, ɛ bō mésyé, ɛn òm rézónab, ɛ bug ónèt, ɛn bōn pè:r sōn, etc." (un brave homme). Guad. : pas de données équivalentes.

570 Charitab (charitable)

A. [dóna 1/dónā 10, 15] < donnant : "Vx ou régional. Qui aime donner" (LGRLF). Le terme créole est à classer parmi les survivances.

[dónab 5] < donnable : l'étymon offre la valeur "qui peut être donné". Cet adjectif français est glosé comme "rare" par LGRLF. Le mot créole est un néologisme morpho-sémantique. Il faut sans doute considérer le segment [-ab] comme un suffixe productif en haïtien (cf. également le comm. 575). Valdman 1978 (p. 139 et suiv.) ne cite pas ce suffixe dans son inventaire.

[ɛaritab 3, 6, 7+, 8+, 11+, 16] < charitable : survivance.

[wónèt 4, ónèt 6, 9, 14, 17, 18, 19] < honnête : nous sommes tentée de voir dans ces variantes des survivances. Le substantif correspondant figure dans le tour suivant [li gɛ lónèkté nā li 12] "il a de l'honnêteté en lui". Des formes voisines sont attestées en réun. "ónèkté, zónèkté" (parole courtoise ou acte de prévenance, à l'égard d'un visiteur en particulier). Ce substantif est classé par RC (1974 : 824) parmi les survivances (référence au FEW IV, 462, b). LGRLF propose la définition suivante : "Vieilli. Témoignage (acte ou parole) de politesse ou d'obligeance".

[bō gasō 6] < bon garçon.

[pa ɛɛ 2, 19] < pas chiche.

"Faire la charité" : [fè zèv 9] < faire ses œuvres, [fè ɛaritab, not. 1] < faire (le) charitable, [gɛ bō zèv 10] < gagner (de) bonnes œuvres, [gɛ laɛarité 9] < gagner (de) la charité, [ɛarité {u, mun...}, not. 7, not. 8] < charité. Parmi ces locutions verbales, la dernière [ɛarité {u, mun...}] mérite une attention particulière : ce verbe obtenu par transfert de classe présente une marque morphologique spécifique, à savoir la

suppression du segment [la-] du substantif [l'acarité] : il ne s'agit donc pas ici de dérivation impropre.

B. Réun. (ALRé 169) "ǎ nōm càritàb, ǎ bug càritàb, ǎ bug bō kà:r". Guad. (MB) "ba mwen on ti lavi" (donne-moi un peu d'argent) ; "charité" (charité) ; (LMPT) : pas de données équivalentes.

571 Janti (gentil)

A. [afab 1, 9/afabl 2] < affable : survivance.

[dósil 1, bō mun dósil 15] < docile : néologisme morpho-sémantique.

[jātsi 3/jāti 5, 6, 7, 15/jāti 9] < gentil : survivance.

[{mun, nèg...} ki gē (bō) amu 7, 10, 12] < qui a de l'amour : néologisme.

[mun débyē 17] < monde de bien : survivance.

[ki gē sajès 16, ki saj 20, mun saj 7] < qui gagner sagesse, qui (est) sage, sage. Néologisme.

[ki pwòp 20] < qui (est) propre : "Fig. Personnes. Qui ne manque pas à l'honneur pour des raisons d'intérêt, dont la réputation est sans tâche" (LGRLF). Survivance.

[{ki} gē respè^r 19] < qui gagner respect. Survivance.

[respéktwé 19] < respectueux. Survivance.

[repéktav 11] < respectable. Néologisme. La forme créole signifie "respectueux d'autrui", et non "digne d'être respecté".

[byē élvé 17, 19] < bien élevé : cf. ALRé 169. Survivance.

B. Le témoin 10 (notice) explique ce qu'est un "homme qui a beaucoup d'amour" : "il apprécie beaucoup les gens ; une personne comme ça c'est une personne qui (vous) reconnaît ; ce n'est pas un homme des bois, c'est qqn qui est sociable".

C. Réun. (ALRé 169, compléments) "ǎ bug jāti, ǎ mun jāti, ǎ bō mun, ǎ bug plézab, ǎ mun byēn élvé, ǎ nōm de lumyè:r". Guad. (MB) "émab, janti" ; (LMPT) "janti".

573 Un homme consciencieux

A. [mun ki sègyé 2, mun séryé 3, 14/mun sèryé 9/mun zéryé 10/u séryé 19, nèg sèryé] < monde (qui) sérieux. Variations phonétiques : alternance entre voyelles moyennes (mi-fermée/mi-ouverte) ; alternance [r/g] (ce type de variation est très courant en ce qui concerne le verbe [āmègdé/āmèdé/āmè^rdé] (ennuyer qqn, agacer qqn). Nous remarquons le dérivé nominal [nègè] (voir aussi le comm. 453 [ti nègè] "enfant".

[ō mun bòn fwa 5, (mun) bō fwa 6, mun ki gē bòn fra 7, nèg lafwa 6] < de bonne foi ; "Bonne foi : "qualité d'une personne qui parle, agit avec une intention droite, avec la conviction d'obéir à sa conscience, d'être fidèle à ses obligations" (LGRLF). Survivance.

[mun kōsyāsyé 6, ā kōsýā 8, l gē kōsyā 10+] < consciencieux ; < conscience. Ces formes sont à considérer comme des survivances. La forme 6 constitue une déformation aberrante d'une locution française (en conscience ?).

[bō kē 6] < bon cœur : néologisme

[bō mun 5] < bon monde : néologisme.

[mɲ dēbyē] < monde de bien.

[mun ónèt 19] < honnête.

[li fè l pwòp 12, li travay pwòp 20 ; li gě atāsyō 19] "il le fait proprement, il travaille proprement ; il est attentif". ([pwòp] est ici un néologisme (dérivé impropre (Adj. > Adverbe)). Ce type de transfert est courant en français (Arrivé *et al.* 1986 : 216).

Un homme consciencieux, c'est un homme qui n'a qu'une parole, il n'a pas deux paroles (cf. pt 17).

B. Réun. (ALRé 169) "ē bug séryé, ē bō trāvayè:ʳ, œ mun kōsāsyé, ē bug drwát, etc.". Guad. (MB) "sérié" ; (LMPT) : pas de données équivalentes.

574 Timoun "mechan" (méchant)

A. [méεã 1, 3, 5+, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 15, 18+, 19] < méchant. Survivance.

[méεãsté] < méchanceté : néologisme morpho-sémantique (dérivé impropre).

[kè di, mun kè di/mun kè dũ] < cœur dur : "Loc. métaphorique. Un cœur, son cœur dur, dur comme de la pierre" (LGRLF). Néologisme morpho-sémantique.

[ãmèdã] < emmerdant : survivance

[malvéyã] < malveillant : survivance.

[malfèktè 12] < malfaiteur : néologisme (métaphore).

[asasē, mun ẽsasē] < assassin (métaphore).

[sãginè] < sanguinaire (métaphore).

[kriminèl] < criminel (métaphore).

[lapès(t)] < la peste : "Personne ou chose nuisible, funeste, pernicieuse" (LGRLF). Survivance.

[ayisab/ ʳayisab/rayisab] < haïssable : survivance. Au plan phonétique, nous relevons la trace du traitement normand d'un phonème d'origine germanique ou scandinave ; cf. aussi cartes 467, 468, 559).

[bãdi] < bandit : survivance (voir le français familier).

[ãbisyé] < ambitieux : néologisme.

[takã 16] < attaquant : "rare. Qui engage le combat" (LGRLF). Néologisme (métaphore).

B. Réun. (ALRé 170) "ē bug méεã, œ bug détèstab, œ móvé bug, ẽmóvé mun, œ kànày, etc.". Guad. (MB) "mèchan, movè" ; (LMPT) "mové, méchansté".

575 Gramoun sa a "dezagreyab" (désagréable)

A. [dézagréyab 1+, 5, 9+, 10, 18/dézagréab 3, 7, 18/dézagré^yab 6] < désagréable. Cet adjectif est une survivance. Le substantif procédant d'un transfert de classe sans marque spécifique, observé en 9 [õ dézagréab] litt. "un désagréable", constitue un néologisme morpho-sémantique.

[ẽsipòtaβ 4] < insupportable. Survivance.

[dépèstab 15] < détestable. Allomorphe créole d'un mot français (déformation aberrante).

[nŵizab 19] < nuisible : il existe une variante d'ancien français "nuisable" (selon LGRLF). On peut faire l'hypothèse qu'une telle variante était connue des colons : dans ce cas, le terme créole est un archaïsme. Pour une autre hypothèse (néologisme morpho-sémantique), cf. comm. 461 ("Un enfant turbulent") fait à propos de la forme [nŵizab 16] (qui n'est donc pas un hapax).

[nŵizi(b/m) 11] < nuisible : ce mot est à mettre en relation avec le précédent ; il constitue peut-être un argument en faveur de l'hypothèse selon laquelle les créolophones auraient construit un néologisme [nŵizab] à partir de la racine verbale [nŵiz-], grâce aux connaissances qu'ils avaient des alternances morpho-phonologiques

[-ible/-able].

[kalsitrā 14, 20] < récalcitrant. Les formes présentent une aphérèse. Euphémisme.

[āmèdā 16] < emmerdant.

[malóbliĵā 8] < obligeant ?, < désobligeant ? mal obligeant ? : il est difficile d'assigner un statut à ce mot dans la mesure où les informations sur son existence éventuelle en français ancien nous font défaut. Cependant, la comparaison entre créoles de la même zone se révèle positive : le guad. (LMPT) offre en effet la même forme "maloblijan" (désobligeant, peu serviable), ce qui augmente dans des proportions importantes la probabilité d'une survivance (cf. aussi carte et comm. 1378 [malpalā 19]).

[ō mun tripòt 3, tipótay 12] < tripot, tripotage : cf. cartes 345, 583 et 1378. Métonymie.

[mun ki gē éskādal 10, mun grā éskādal 12, éskādalité 12] < scandale ; "personne qui fait du tapage". Toutes les formes offrent une prosthèse [é-] ; un tel phénomène semble affecter tous les mots à groupe consonantique initial commençant par [s] en français : [éspò] "sport", [éstati] < statue, [éstipid] < stupide. Parmi ces néologismes morpho-sémantiques, [éskādalité] présente un intérêt particulier dans la mesure où il s'agit d'un dérivé nominal en [-ité] (le suffixe, productif, se manifeste sous deux allomorphes [-té] (cf. comm. 79, 375) et [-ité]).

[kabalè 16] < cabaleur : RC (1974 : 715) signale l'existence de cette survivance en réun. : "kabale:^r (fauteur de troubles) (renvoi au FEW I, 13, a : «Nfr. cabaleur» celui qui cabale» (seit Rich. 1680) ; Paris «brouillon, trouble-fête, personnage dangereux qui excite au trouble, qui met le désordre partout. «BL 1808»".

[móvé ĵā 6, 9, móvé karaktè 6] < mauvais genre, mauvais caractère.

[mun ki sō pitwâé 8] < sans pitié.

[kò bèf 6] "corps (de) bœuf".

[bèt 6] < bête.

[mun ēsēsýé 2] < incestueux ?

[démèplè 10] < me déplaît (+ interversion) ?

B. Réun. (ALRé 170) "ē lāspèk, ē bug ēfrékātāb, ~ēsúpò:^rtāb, ~dezàgréab, ~lé pā sósýāb, ē bug dégréné, etc.". Guad. (MB) "dezagréab".

576 Tifi sa a "agasan" (agaçant)

A. [timun gwó bōnāĵ] "enfant Gros-bon-ange". Le Gros-bon-ange est

"l'une des deux âmes que chaque individu porte en soi" : "Le "gros-bon-ange" occuperait, dit-on, une position subalterne par rapport à l'âme protectrice. C'est de lui cependant que dépendent la pensée, la mémoire et les sentiments, en un mot, notre vie intellectuelle et affective. Il est étroitement associé au corps qu'il ne quitte que pendant le sommeil pour aller vagabonder au loin" (Métraux 1958 : 139).

[tripótā 3] < tripotage : ce dérivé créole à suffixe adjectival [-ā] est, selon toute vraisemblance, construit à partir du dérivé à degré suffixal zéro [tripòt] (1°

“comméragé”, 2° “faire des comméragés” ; cf. carte 345). Nous retrouvons ce suffixe, décidément productif en créole, dans la not. 7 : [ēkutā] (< écouter) “qui n’écoute pas” (voir aussi comm. 1378). Au point 7, ce mot semble en variation libre avec [ēkutab] (< écouter), “qui n’écoute pas” (suffixe [-ab]). Il y a lieu de s’interroger également sur le segment initial [ē/ē] qui a toutes les apparences d’un préfixe (négation du signifié du préfixé).

[agasā 10, 16] < agaçant. Survivance.

[bélijērā 15] < belligérant : “Fig. (Par plais.) Qui est en pleine querelle, en pleine dispute avec quelqu’un” (LGRLF). Survivance ?

[malfézā 20] < malfaisant. Survivance.

[n^wizās 4 ; n^wizab 19] < nuisance. Au sujet de la deuxième forme, voir le comm. 575 ; voir également comm. 461 [n^wizab 16] “enfant turbulent”. Le mot français “nuisance” est glosé comme suit dans LGRLF : “Vx ou dialectal. Caractère de ce qui est nuisible”. Le mot créole est un néologisme (transfert de classe sans marque spécifique) qui peut fonctionner comme adjectif et comme prédicat (cf. pt 4).

[rēbèl 16] < rebelle : le terme créole fait partie des survivances.

[takadò 12] < attaquer ? : le suffixe nominal est d’origine espagnole (cf. *in* comm. 328 d’autres occurrences de ce suffixe). Le radical ne semble pas pouvoir être rapporté à l’espagnol. Nous observons dans ce dérivé l’adjonction d’un suffixe issu de l’espagnol à un radical verbal d’origine française, [tak-] (< attaquer). Le verbe créole correspondant est [také] < attaquer (verbe qu’il ne faut pas confondre avec le verbe homophone [také] “fermer avec un verrou”, une survivance également). Sur la carte 574, figure le mot [takā 16] (< attaquant) qui présente l’aphérèse. Ce type de combinaison (base d’origine française + suffixe issu de l’espagnol) est également constaté sur la carte 328 (cf. [paladò], [babyadò]).

[ææè d kōt 9, fè ð kōt 11] < chercheur de contes, faiseur de contes : “chercheur de disputes, faiseur de querelles”. [fè d kōt] semble être une forme tronquée de [fèzè d kōt] (voir comm. 345, 578, 587, 1378). Le réun. (ALRé 176) offre le tour “li sé t æ fèzè: d kōt”, qui tout en étant très proche d’un point de vue formel de l’expression haït., a cependant un sens distinct (c’est un menteur). Dans des emplois anciens, le français offrait la locution “débiter des contes sur qqn”, au sens de “calomnier” (d’après LGRLF). Il semble que le français dialectal et/ou populaire du XVIIIe siècle usait plutôt de “conte” que d’“histoire” (beaucoup plus moderne). Bien que le tour haït. constitue apparemment un néologisme (métonymie), de toute évidence l’origine du tour est française.

[gwó nèg 15] litt. “gros nègre”.

“Agacer” : [tizōnē 12] < tisonner : “Remuer les tisons d’un foyer, la braise d’un poêle, pour attiser le feu, faire tomber la cendre”. Le verbe créole est néologique (métaphore). Le quad. (MB) offre “tignoné”.

B. Réun. (ALRé 193) “ēsinyfā, àgāsā, ēsipò: tātā, ānwiyā, ākikinān détētāb, etc.”. Quad. (MB) “tignoné” (agacer) ; (LMPT) “agasan, anmēwdan” (agaçant) ; “chofé, poupoulé, kyoké, chaché-tren, tēbolizé” (agacer).

577 Se chenn l pa ba ou (se moquer de)

A. Des variantes du titre de la carte sont mentionnées de façon spontanée en 2, 6, 7, 15, 20. La variation tient aux différentes réalisations, conditionnées par le contexte droit, du lexème verbal [bay] “donner” (< bailler) : [bò], [bā], [ba] et, accessoirement,

au type de construction utilisée ; un présentatif permettant la mise en valeur du propos est employé en 7 : [sé cēn l ap ba w^o] litt. "c'est chaîne qu'il te donne". Il est délicat de trancher ici entre survivance et néologisme. Cette locution créole doit sans doute beaucoup à des locutions (métaphoriques ou non) du français comme "river un esclave à sa chaîne ; tenir, retenir quelqu'un dans les chaînes, se donner des chaînes, vivre dans les chaînes, traîner sa chaîne, ..." (LGRLF).

[tripótó ↵ u 3/tépótay 5] < tripoter ; < tripotage. Si [tripóté] ne s'emploie que comme verbe, [tripótay] (et sa variante [tépótay]), peut s'employer à la fois comme verbe (c'est le cas ici) et comme substantif (voir comm. 345 et 1378). Curieusement le paradigme n'est attesté, si l'on en juge par les sources que nous avons pu consulter, dans aucun autre créole que l'haïtien. Cf. en complément comm. 583.

[takinē 15, 18] < taquiner : le réun. offrant également "tâkiné", il y a tout lieu de penser qu'il s'agit là d'une survivance. Nous devons insister sur le fait que le signifié du verbe créole n'est pas "s'amuser à contrarier dans de petites choses, sans y mettre de méchanceté" (LGRLF). Il est en fait très proche du signifié ancien de "taquin" en français : "Vx. Querelleur, chicanier". Nous devons faire la supposition qu'existait à date ancienne en français un verbe "taquiner" qui signifiait "quereller, chicaner".

[iwónizé 6/½wónizé 7] < ironiser : l'étymon est le verbe transitif (vieilli) qui signifie "tourner (qqn, qqch.) en dérision. (LGRLF). Survivance. La date de première attestation écrite du mot mentionnée dans le dictionnaire (1838) doit sans doute être précisée en ce qui concerne l'oral.

[çaré 16] < charrier : "se moquer de (qqn) en lui faisant accroire" (LGRLF). Survivance (FEW XIII/2, 362 : Norm. "charrer" v. n. "jaser, plaisanter", Cherb. Louis. "jasern causer", etc. ").

[cófé 6] < chauffer : "Fig. et fam. *Chauffer qqn, chauffer qqn à blanc* : l'exciter, attiser son zèle. Survivance.

[móké 6, 10] < moquer : l'étymon est le verbe transitif qui signifie "Agir, parler de manière à tourner en ridicule, faire un objet de dérision, ou de plaisanterie de (qqn, qqch.)". La remarque qui figure après cette définition du GRLF est, dans notre optique, importante : "Cet emploi transitif n'est pas signalé par l'Académie (8e éd., 1935). Littré notait, au siècle dernier : « On ne dit pas *moquer qqn* ; mais on dit *être moqué par qqn*. L'ancienne langue employait régulièrement l'actif» [...]"

[bat vāt 15] < battre le ventre ? : le français offre les locutions figurées "battre les oreilles (à qqn de qqch.)", "taper sur le ventre de (à) qqn, marcher, passer sur le ventre de qqn", mais pas, semble-t-il, "battre le ventre". Nous considérons, jusqu'à nouvel ordre, la locution créole comme néologique.

[ãmègdé 15/ãmè^rdé 7] < emmerder : les deux traitements de l'ancien [r] français en syllabe fermée devant consonne (à savoir [r] post-vocalique ou occlusive vélaire orale) sont également courants en créole. Si la perte de [r] français est souvent attestée en finale absolue de mot, il n'en va pas de même, comme nous le constatons ici, quand [r] français se trouve en position postvocalique interne.

[pusé {m...} dévā 15, pusé {m...} aléksè 6] < pousser devant, pousser à l'excès : "Vx. *Pousser qqn* : avoir envers lui une attitude provocante, offensante" (LGRLF). Voir aussi "*Pousser à bout* : acculer [...] et par ext., exaspérer qqn., mettre sa patience à bout" (LGRLF).

[éksité 5] < exciter. Survivance.

En 8, est mentionné un verbe composé (néologisme morpho-sémantique) : [l ap raló ↵ u mēnē vini] < hâler, mener, venir.

[l ap pasò ← w nā rizib] < passer qqn par..., à... ; litt. "il te passe dans le risible", "il te tourne en ridicule". Il s'agit d'un néologisme morpho-sémantique.

[m ap nŵi u 19] < nuire à qqn. Néologisme morphologique (emploi transitif direct).

B. Nous remarquons un phénomène de variation inhérente au point 16 : le témoin utilise en alternance deux des variantes du marqueur aspectuel [pé/ap] "être en train de".

C. Réun. (ALRé 193) "tākiné (pt 19), ná:ʳgé, kòz ā futā, kàs ti bwà, gaskóné, méprizé, mukaté". Guad. (LMPT) "fè jé, chomé, mè ansenn".

578 Chache kont (chercher querelle)

A. [εæé kōt 1+, 2, 4, 7, 10, 11, 15, 16, 17, 20, èèé kōt 6, 18] < chercher (des) contes. A ce verbe correspond un substantif [εæé d kōt 8/εæè d kōt 9, 16, èèè d kōt 18, fè ð kōt 10] (voir aussi cartes et comm. 345 [fèzè d kōt/fèzè d kōt] et 576 [fè ð kōt 11, εæè d kōt 9] "chercheur de contes, faiseur de contes". Ce sont ces emplois qui nous font préférer un étymon "conte" à un étymon "compte". Dans cette locution substantive, le segment [d/ð] est la trace de l'ancienne préposition française "de" ; les termes comme le mode de composition sont manifestement français, mais le composé doit être considéré comme néologique (cf. comm. 576). Quant au verbe créole, il présente également un changement morphologique par rapport à la séquence étymon (néologisme). Le réun. (ALRé 176) offre le tour "li sé t ã fɛzɛ:ʳ d kōt" (c'est un menteur).

[pusé difé 4] < pousser. A cette locution verbale créole, correspond le substantif [pusé d difé 11] litt. "pousseur de feu", = "qui jette de l'huile sur le feu". Comme dans le cas précédent, nous classons cette locution verbale ainsi que le composé du même paradigme parmi les néologismes.

[takiné 3] < taquiner : au sens fort de ce verbe ; cf. comm. 577 pour l'étymon probable ("quereller, chicaner").

[ān^yiyé 4/ānuyé 19] < ennuyer. RC (1974 : 691) cite l'adjectif réun. "ānūiyā" (ennuyeux, qui cause de la gêne ou du désagrément) parmi les termes d'origine française (renvoi est fait au FEW IV, 702, b). Le verbe haïtien se trouve probablement dans la même situation.

[nŵizé 19] < nuire : cette variante présente de l'intérêt dans la mesure où le témoin 19 qui la cite donne pour "se moquer de" (voir carte et comm. 577) le lexème [nŵi] < nuire. Il apparaît que, ne pouvant utiliser le même signifiant pour deux signifiés distincts, ce témoin forge dans le cas présent un dérivé verbal à suffixe [-é].

[pigasé 14] : ce mot est d'origine inconnue.

[pécinē 20] : il s'agit peut-être d'un diminutif issu de [pēcē] "pincer" (Valdman *et al.* 1981) ou bien d'une création faite à partir de l'espagnol "pinchar" (piquer). Dans les deux cas, le terme est un néologisme.

[také 9] < attaquer : aphérèse de la voyelle française. Voir comm. 576 à propos de [takadò 9]. Le substantif correspondant est [takā 16] < attaquant.

"Querelleur" : [i twò batayèz 12] < batailleur, batailleuse : nous remarquons que c'est la forme marquée qui s'est maintenue en créole.

B. La notice 1 offre un intéressant exemple de trace de flexion du verbe français : [sō ← ò mun ki gē madiēō : u pa fè āyē, i vin bò ← w ku pu yi fò ← w énevé, pu fò ← w pri

nā malèl "c'est qqn qui porte malchance : tu n'as rien fait et il vient te donner un coup pour que tu t'énerves, pour faire que tu sois pris dans le malheur".

[pri] (issu du participe passé) suppose le déroulement du procès achevé ; il nous situe à la fin de ce procès, devant son résultat.

C. Réun. (ALRé 171) "ē dézò:ᶠdè:ᶠ i ròd tuzu:ᶠ le kōt" (l'individu querelleur cherche toujours la dispute) ; "ē ródè:ᶠ d sikān, ē bātâyè:ᶠ" (un individu querelleur). Guad. (MB) "charché tren, charché kilmit" ; (LMPT) "chaché tren".

579 Lenmi (ennemi)

A. L'intérêt de cette carte est essentiellement d'ordre phonétique : [lèdmi 1, 2/édmi 2/édmi 6, 7/édmu:ᶠ 7/lèlmi 14, 20/lélmi 16/làlmi 19/élmi 8, 10/èlmi 12, 15, 18/lénmi 11/lènmi 3, 4/ènmi 5/èᶠmi 17] < ennemi : les quatorze variantes attestées tiennent à la variation de l'initiale (± prosthèse de l'ancien article français "le"), au jeu portant sur les voyelles moyennes [é/è/è], à façon dont est traité le groupe de deux nasales successives (fr. [nm] > cr. [dm/lm/nm]), et enfin à l'alternance entre voyelles d'avant et voyelles d'arrière.

Nous remarquons un phénomène de variation inhérente en 2 [èdmi/lèdmi] "ennemi", ainsi qu'une variation phonétique liée au statut grammatical en 19 : "ennemi" [lèlmi] ; "ils sont ennemis" [yó èlmi].

B. Guad. (MB) "lèlmi/lènmi" ; (LMPT) "lèlmi".

580 Mabyal (brutal)

A. [brital 1+, 3, 4, 5+, 7, 12+, 18] < brutal.

[mabyal 1+, 6+, 8, 10, 15+] < ? : l'étymon de ce mot demeure inconnu. Il existe un toponyme homophone, Marbial.

[sauvage 2, 3, 9, 17] < sauvage : le guad. (LMPT) offre le même terme.

Les autres mots cités connaissent une diffusion limitée : [brilā 12] < brûlant ; [ray(i)sab 5] < haïssable ; [mécā 5, 15] < méchant ; [dézagrèyab 6] < désagréable ; [fawuε 6] < farouche ; [féwòs 6] < féroce ; [brādjām 6] < ? ; [masik 19] < ? ; [bādi 20] < bandit ; [aksyónè] < actionnaire ; [gwó nèg] < gros nègre ; [mun bèt] < (une) bête ; [nèg ki buró 11] < bourreau (cf. le guad. (MB) "bouro" : "brute") ; [ō nōm ki dū 16] < qui est dur ; [ógéyé 20] < orgueilleux ; [égóris 10] < égoïste ; [sèryé 16] < sérieux. Certains d'entre eux figurent sur les cartes 574 ("Méchant") et 575 ("Désagréable").

On dit de la personne brutale : [(li) gē gwó sã 7] litt. "elle a le sang gros".

B. Réun. (ALRé 173) "œ bug brutāl, un brut, ē mové dyàb pàrèy ēn bè:t féròs" (un individu stupide et brutal). Guad. (MB) "bouro, modi bouro" ; (LMPT) "brital" (brutal) ; "sovaj, wòlbò" (brute).

581 Ansasen (assassin)

A. Nous ferons remarquer pour commencer que le mot le plus diffusé, [asasē/var.], peut avoir dans d'autres contextes une valeur nettement atténuée : sur la carte 574 les variantes [asasē 3/āsasē 18] signifient en effet "méchant".

[sasē 1, 12+/asasē 2, 3, 5, 6, 7, 17, 19/āsasē 14, 16, 10/āsasē 18/dāsasē 10 : le phénomène d'aphérèse est rare ; plus courante est la nasalisation de la voyelle initiale qui s'explique, semble-t-il, par un phénomène d'assimilation à distance. Le mot est une survivance.

[kʀiminèl 7/kriminèl 9, 15, 19, 20] < criminel. Survivance

[malféktè 6/malfèktè 8] < malfaiteur : au plan phonétique, la forme est intéressante dans la mesure où elle constitue une déformation aberrante d'un mot français (développement d'une consonne interne [k]). Quant à la voyelle moyenne, elle est le lieu d'une variation déjà mentionnée à de nombreuses reprises. Survivance.

[giyōnè 2] < guignon : il s'agit d'un dérivé nominal spécifiquement créole à suffixe [-è] (< -eur) construit sur le mot [giyō] (cf. comm. 483). Le français offre bien "guignonnant" (vieilli), mais n'offre pas "*guignonneur" (d'après LGRLF).

[sazinè 4] < assassineur : "Vx. Personne qui assassine" (LGRLF). La déformation aberrante tient à un phénomène de dissimilation.

[sāginè 4] < sanguinaire : "Littér. Qui se plaît à répandre le sang". Le maintien de ce mot en créole donne à penser qu'il ne s'employait pas autrefois surtout "dans l'usage écrit et soutenu", comme le laisse entendre l'abréviation "littér." qui figure en tête de la définition du GRLF, mais également dans l'usage oral.

[méɛã 9, 15] : cette forme figure également sur les cartes 580 ("Brutal"), 575 ("Désagréable") et 574 ("Méchant").

[dévastè 15] < dévaster : "ruiner en détruisant systématiquement" (LGRLF). Le français offre "dévastateur", mais pas "*dévasteur". Le mot créole est un néologisme (dérivé formé à l'aide du suffixe nominalisant [-è]).

Syntagmes ou lexèmes "approximatifs" : [mun kèʀ di 8, kè di 8] < cœur dur : [malvéyã 19] < malveillant.

Le mot [sasinay 12], donné comme équivalent de [sasē], correspond sans doute à "assassinat". Il est difficile de savoir s'il est donné par erreur ou si la forme est correcte dans ce contexte.

B. Réun. (ALRé 173) "" kriminèl, ē krimè:ʀ, ēn àsàsē, ē kōdàné". Quad. (LMPT) "lasasen". Ni le réun., ni l'haït. n'offrent la prosthèse de l'article français que présente le quad.

582 Li ka fè ou nenpòt "malfezan" (mauvais tour)

A. [malfézã 3, 4+, 6, 8+, 10, 11+, 14, 15, 16] < malfaisant ?, malfaisance ? : nous hésitons entre deux étymons, le premier plus proche par la forme, le second plus proche par le sens ("action, influence mauvaise, nuisible (d'une personne)", LGRLF). RC (1974 : 435) mentionne le mot réun. "malfézã" (malfaiteur). Le quad. (MB et LMPT) n'offre pas cette forme. Si la seconde solution est correcte (nous lui donnons intuitivement la préférence), le mot créole constitue une survivance.

[méɛãtè 17/méɛãsté 19] < méchanceté. Survivance.

[ō tò] < un tort : "Action, attitude blâmable (envers qqn)". Mot d'origine française (survivance).

[jwèt 4, ti jwèt 6] < jouett : d'après Faine (1974), le mot provient d'Anjou (il le glose "Ang."). Il signifie "jeu", "ronde populaire", et également "plaisanterie". Il convient de relativiser la glose de Faine : comme le note Brasseur (1983), à propos des origines angevine (ou normande) attribuées par ce créoliste à certains vocables créoles, "la localisation angevine paraît bien hasardeuse, car elle ne correspond pas

à grand chose du point de vue dialectologique. On verrait d'ailleurs sans peine que Faine donne comme angevins des mots qui appartiennent très largement à l'Ouest du domaine d'oïl". [jwèt] constitue donc une survivance.

[nēpòt zak] < n'importe (quels) actes : "acte de malveillance". Il y a changement morphosémantique puisque le mot créole semble pouvoir passer de déterminant.

[blag 19] < blague.

[filalāŋ 9] : l'origine de ce mot nous est inconnue. Valdman *et al.* 1981 note que ce substantif s'emploie avec le verbe [fè] "faire" et qu'il signifie "tentation".

Le tour donné en 12 [i maéé ā twayizā] signifie "il marche en traître". En français la locution "en traître" signifie "d'une manière perfide, en trompant" (LGRLF). Bien qu'il s'agisse avec ce tour d'un néologisme, l'origine de la locution [ā twayizā] est manifestement française.

B. Réun. (ALRé 172) "fè:ʀ là mālīs èk..., kās ti bwà èk..., tàkiné, niéé, fè:ʀ dé nié, ānwi:ʀ, jwé ē tu:ʀ, etc." (faire un mauvais tour à...). Guad. (LMPT) "kras" (sale coup, mesquinerie).

En haïtien, le tour [kasé ti bwa nā zòrèy] signifie "sussurer des paroles agréables dans l'oreille d'une fille dans le but de la séduire".

583 Timoun pa "dedi" granmoun (critiquer)

A. Une première remarque s'impose : le mot donné en entrée n'est jamais mentionné spontanément (il a été accepté cependant en 18). C'est une survivance (< dédire).

[démāti 3, 4, 10, 14, 16, 17] < démentir.

[fè tripòt] < tripot (FEW, XVII, 367 : Afr. mfr. "tripot" m. "intrigue, ruse, manigances, mauvaise situation" (ca. 1180-1490, Gdf: R 43, 599 ; BestG; Guill Mar; Fauvel; 1490 Coq), etc.). Cf. cartes et comm. 345, 346, 575, 577, 1378. La locution verbale offre ici le sens "dire du mal de qqn".

[kritiké 6, kritiké su {li...} 9+ ; fè krétik su dó {l...}19] < critiquer ; faire (des) critiques sur le dos de qqn. Etant donnés les types de compléments que le verbe admet en créole (compléments introduits par la préposition [su] "sur"), nous classons ces tours parmi les néologismes morpho-sémantiques.

[palé su {li...} 19] < parler : l'usage de la préposition [su] plaide en faveur du néologisme.

[répliké 20] < répliquer. Survivance.

[rēpōn grāmūn] < répondre à qqn : nous constatons la perte de la préposition. Néologisme morpho-sémantique.

[ētʔódi 10] < ?

[εawuyé 11] < charrier ?

[bétizé {mwē...} 16] < bêtise : le français offre un verbe intransitif "bêtiser" qui est rare, et qui signifie "dire des bêtises" (LGRLF). Le verbe créole d'emploi transitif pourrait être néologique.

[déskupé 19] < couper (la parole à qqn) ?.

[détunē 7] < détourner. Néologisme.

B. Réun. (ALRé 172) "ti:ʀ défó sú:ʀ, bàt là lāŋ sú:ʀ, fè:ʀ là médizās sú:ʀ, mālpa:ʀlé de, méprizé, kritiké, titwāyé, médi:ʀ". Guad. (MB, LMPT) "kritiké".

586 M sou san m (être de bonne humeur)

A. Nous avons vu dans le comm. 495 (+ 585) que "se lever de mauvaise humeur" peut s'exprimer en créole à l'aide de tours comme [lévé ã mové sã, lévé pa nã sã] litt. "se lever en mauvais sang, se lever pas dans (le) sang". Comme nous l'avons expliqué, dans ces expressions créoles, le mot "sang" offre une valeur très voisine de celle qu'il avait autrefois en médecine : "le sang : les humeurs qui commandent les passions, les comportements" (LGRLF).

Les expressions signifient littéralement "être dans son (bon) sang" (1, 2, 4, 5, 6, 8, 14, 15, 17, 18, 20), ou "être dans son (bon) sens" (5, 6, 7, 10). Nous devons peut-être la seconde série de formes à un phénomène d'attraction paronymique. Plus rarement les locuteurs emploient des expressions telles que "être dans son bon jour" (7), "être naturel" (1), "être tout en rire" (9), "être enjoué" (16), "être en jouissance" (12), "être en joie" (16), "être dans son plaisir" (16), "être content" (14). On peut également exprimer le même état d'esprit en disant : "son cœur a de la joie" (3), "son cœur est content" (4).

B. En notice 1 figure une expression amusante : "il est content au point de partager ses couverts (de table) avec toi".

C. Réun. (ALRé 174) "le kò:ʳ lé gáyá:ʳ, li lé ãn ò:ʳd, lu lé kōtã n lu, li lé dàplō, li lé byē bò:ʳdé, li lé dō sō bō degré (d lun), li lé dā là bōn lin". Guad. (LMPT) "kyè-kontan". Il est frappant de constater que le réun. et l'haït. disposent l'un et l'autre d'un riche ensemble d'expressions à caractère idiomatique marqué, sans grand rapport les unes avec les autres (dans un cas, référence à la lune, dans l'autre référence au sang).

587 Yon chofè dife (un fauteur de troubles) ; pousser à la bagarre

A. Nous commençons par énumérer les composés qui sont de la forme : "Subst. dérivé (+ prép.) + Subst." :

[çófè difé 1+, 10, 11, 16, 20/çòfè difé 19/çófé difé 6, 17/çófè d difé 12] < chauffeur de feu ? En français existe "boutefeu" ("Fig. Vx. Personne qui suscite les querelles, qui excite les discordes", LGRLF).

[pusè dé difé 4/pusè d difé 11, 15/pusé difé 10] < pousseur de feu ?

Dans les deux séries de composés, qui pourraient être néologiques bien que les lexèmes constitutants comme le mode de composition soient d'origine manifestement française, nous remarquons en particulier la variation de la voyelle moyenne, ainsi que le traitement de la préposition (effacée ou bien réalisée sous une forme longue ou courte).

[çófè d kōt 20] litt. "chauffeur de contes".

[fè ð kōt 11] litt. "faiseur de contes".

[çèèè d kōt 18] "chercheur de contes".

Nous avons précisé l'origine française du lexème [kōt] < conte (= calomnie) dans le comm. 578 et souligné que les composés dont il est un des co-constituants sont néologiques ([kōt] "querelle, dispute, bagarre").

Le réun. (voir RC 1974 : 1001) offre un composé du type de ceux que nous venons de citer, à premier élément non verbal, en l'occurrence "trapè:ʳ d zèf, trapè:ʳ d zèf ó lak" (litt. "attrapeur d'œufs au lacs"), qui signifie "individu rusé auquel on ne peut faire confiance. L'ALRé offre "ē ródè:ʳ d bātày" (cf. *infra*).

Les mots simples connaissent une diffusion plus restreinte :

[ɛɔfé 6/ɛɔfè 19] < chauffeur. "Fig. et vx. Celui qui excite, stimule [...]" (LGRLF). Survivance.

[batayè 2] < batailleur. Survivance.

[puswivè 5] < poursuiveur ?? Le mot français est glosé comme rare dans LGRLF. Etant donné que le suffixe nominalisant [-è] est productif en haïtien, nous considérons le mot créole comme néologique.

[fawucè 6, 15] < farouche. Le français n'offrant pas un tel dérivé, nous en concluons qu'il s'agit vraisemblablement d'un néologisme.

[mókè 8] < moqueur : dans le comm. 577, nous avons fait état de l'existence d'un verbe [móké 6, 10], issu du verbe transitif français "moquer qqn". Le substantif est néologique (spécialisation de sens).

[nèg k. āniyā] < ennuyant : voir sur la carte 578, les deux variantes du verbe correspondant [ān^hiyé 4/ānyé 19]. RC (1974 : 691) cite l'adjectif réun. "ānūiyā" (ennuyeux, qui cause de la gêne ou du désagrément) parmi les termes d'origine française (FEW IV, 702, b).

[takā 16] < attaquant. "Qui attaque" (LGRLF). Ce mot figure également dans le comm. 578, ainsi du reste que le verbe correspondant [také]. Il s'agit d'allomorphes créoles de mots français (par aphérèse). Le dérivé [takadò] mentionné sur la carte 576 est, quant à lui, de toute évidence néologique.

B. "Pousser à la bagarre" :

[ɛɔfé 2, 3, 8, 20, 17, 19] < chauffer (il est à noter que certaines des constructions sont intransitives, tandis que d'autres sont transitives). "Fig. et fam. *Chauffer qqn ; chauffer qqn à blanc* : l'exciter, attiser son zèle". Néologisme.

[ɛɔfé difé 5+, 11, 19] < chauffer. En français, on note l'existence de locutions comme "mettre le feu aux poudres", "jeter de l'huile sur le feu" qui ne sont pas sans rapport sémantique avec les différentes locutions verbales créoles.

[pusè d difé 14, 15/pusé difé 16, 19/pusé dūfé 18] < pousser : nous remarquons à côté de formes qui présentent une terminaison verbale "régulière" (à savoir [-é]), l'usage en fonction verbale de formes qui présentent un suffixe nominalisant (14 et 15).

[ɛɔfé kōt 8] < chauffer contes.

C. Réun. (ALRé 171) "ē bātâyè:f, ē ródè:f d bātây, ē dèzòdè:f" (un individu querelleur). Guad. (MB) "chofé" (s'exciter, s'échauffer) ; (LMPT) "chachtren" (querelleur) ; "maché tren" (chercher querelle) ; "trapé tren, babyé, lèvé dèzòd" (se quereller).

588 Yon "moun a sezon" (personne lunatique)

A. Les enquêteurs ont parfois éprouvé des problèmes à appréhender la notion, ce qui explique le caractère lacunaire (pts 1, 2, 6, 8, 11, 12, 19, 20), ou peu fiable des réponses. Certains témoins évoquent une personne hypocrite : "personne (avec) deux cœurs" (4), "un ciseau (à) deux pointes" (5), "un politicien" (5), un "ami hypocrite ou ami des mangues" (9), "une personne qui se conduit mal" (14), "une personne méprisante" (16), une personne de mauvais caractère" (17).

Les données les plus fiables, si l'on en juge par la comparaison avec le guad., sont celles obtenues en 7 : "personne en saison", 10 : "il y a des saisons favorables pour qu'il parle aux gens", et 16 : "cette personne a ses saisons". Nous ne retrouvons pas

de trace d'un mot français avec une valeur voisine ; cependant il ne fait pas de doute qu'il y a à l'origine des expressions haït. un tour français, comme le laisse supposer la comparaison entre créoles de la même zone géographique.

B. Réun. (ALRé 175) "li lé āgrē, lu lé à dōgrē d lun, lu mā:ʳε èk là lun, li lé à kēt, etc.". Guad. (MB) "chimérik" ; (LMPT) "dwòl, a toudlin, a tan-é-sézon".

589 Enkoutab (tētu, entété)

A. [(tsimun) (ki gē) tèt d^u 2/ tèt dzuʳ 3/ 4, tèt ← di 15/tèt ← dz^u 15] < tête dure. Le réun. offre des formations très voisines (voir *infra*). Le français offre l'expression "avoir la tête dure : être entété" (LGRLF). Survivance.

[ēkrédil 4, 16/ēkrédil 19/rédikil 5] < incrédule. Le dernier mot de la liste est une déformation aberrante (due à une métathèse ?). Néologisme d'emploi.

[ēkutā 6/ēkutā 18 ; ēkutab 8+, 10/ēkutab 7] < écouter : litt. "inécoutant" ; "inécoutable". Ces néologismes sont particulièrement intéressants : ils semblent formés sur une base verbale, en l'occurrence [kut-] grâce à une double affixation : nous avons, dans tous les cas de figure, préfixation du morphème "négatif" [ē-/ē-] et, selon les formes, suffixation de [-ā], ou de [-ab]. Le réun. offre également un suffixe "-ā" (RC 1974 : 1040), mais apparemment ni suffixe "-ab", ni préfixe "ē-". Il est tentant d'analyser les lexèmes haït. comme des formations parasynthétiques : cependant la base à l'état libre mentionnée en 11 (sous une forme un peu différente il est vrai), l'adjectif [kutab] litt. "écoutable" nous contraint à considérer, jusqu'à nouvel ordre, que le type de dérivation utilisé est ici la préfixation.

Sur le plan comparatif, on peut souligner que l'haït. connaît des préfixes que n'offre pas le réun., même si par ailleurs dans l'un et l'autre créoles, la suffixation joue un rôle plus important que la préfixation. (pour le réun., c'est à une telle conclusion qu'aboutit RC 1974 : 1047).

[ki pa gē kutā 17, pa gē tādé 10] < écouter, < entendre. Litt. "il n'a pas d'écoute". Il s'agit, ici encore, de formations néologiques. Dans le premier cas, il y a suffixation de [-ā] (suffixe nominalisant) à la base verbale [kut-]. Dans le second, nous observons un transfert de classe sans marque spécifique : le verbe [tādé] est employé comme substantif (dérivation impropre).

[l tādé d^u 8] < entendre. Litt. "il entend dur". Nous observons l'aphérèse de la voyelle initiale du verbe étymon, la réduction du groupe consonantique final de ce verbe, ainsi qu'une "normalisation" de la terminaison verbale : RC (1974 : 1047) signale cette tendance très nette des créoles français à ramener au type verbal en "-é" des verbes français qui ne s'y rattachent pas, en précisant toutefois que le réun. en use moins que les autres parlers de l'OI (mau., rod., seych. "ulé" (vouloir), "baté" (battre), "mo:ʳdé" (mordre).

[[i, l...} pa tādé 5, 18, 19, {i, li...} pa kuté 7, 19] < entendre, < écouter. "il n'entend pas, il n'écoute pas".

[tʷò malātādu 20] < malentendu ?.

B. Réun. (ALRé 175) "tét_su, tét_sú, tét_si, là tèt lé dz_iʳ, étèt dzuʳ, etc." (obstiné). Guad. (MB) "ros, tėti" ; (LMPT) "wòs, antété".

590 Li "jouda" (rapporteur)

A. Le terme présenté en entrée est bien attesté sous des formes rarement différentes : [jũda 2, 3, 6*, 10, 11, 12+, 15, 16+, 18+, 19/jida eskaryòt 7] < Judas, Judas Iscariote («L'homme de Kerioth» ou «le traître» en araméen) d'après *Le Robert* (Dictionnaire universel des noms propres). Le français offre "Judas" ("personne qui trahit [...] C'est un Judas " (LGRLF)). Survivance. La variante représentée en 7 témoigne peut-être de la fréquentation de l'église.

De nombreux lexèmes (simples, composés, dérivés) figurant sur cette carte apparaissent également sur les cartes 345 ("Etre mauvaise langue") et 346 ("Commérage"). Ils ont déjà fait l'objet d'un commentaire. Aussi nous nous contenterons de quelques brèves remarques.

[lãdʒèz 2/lãdjèz 4/lãdzʒèz 7] < langueuse ?, langueur ? : bien que ces formes ne figurent pas dans LGRLF, nous nous autorisons à en faire les étymons (probables) des lexèmes créoles dans la mesure où le réun. (cf. *infra*) offre la forme voisine "œ lãgœːr" (un mouchard). L'haïtien manifeste, comme souvent, une préférence pour la forme marquée (féminin).

[lãgajè] < langage. Litt. "langageur" ; cette forme offre toutes les apparences d'un dérivé.

[flatœːr 3, flatè 3] < flatteur : il s'agit d'un néologisme d'emploi.

[rapòtè 12+] < rapporteur : ce mot n'a jamais été mentionné de façon spontanée. Nous pouvons en conclure qu'il ne s'est pas maintenu en créole ; il devait pourtant être employé à l'époque coloniale puisqu'il perdure en guad..

[pès 15] < peste.

[mun mélãjè] < monde mélangé : "qui se mêle de ce qui ne le regarde pas" (cf. not. 16). Néologisme de forme et d'emploi.

[póté y alé póté y vini 1] litt. "l'emporter le rapporter" (série verbale) : cf. en guad. (*infra*) le verbe "pôté alé".

B. Réun. (ALRé 176) "œ lãgœːr, œ tèt ãbà, œ rapòːr tœːr, œ bàbèːr, œ bug là lãŋ tòːr t" (un mouchard) ; "un lãgœz, etc." (une moucharde). Mau. (BH 1987) "zida". Guad. (MB) "makro" ; (LMPT) "rapòtè, èmsèz, doublévè" (rapporteur) ; "kouridi, rapòtè, pôté alé" (rapporter).

591 Nanpwen nèg "mantè" konsa (menteur) ; mentir

A. "Menteur" :

[mãtò 1/mãtè 2, 6, 7+, 9+, 10, 12+, 14*, 15, 17+, 19/mãtœ 3/mãtœ 5, 16/mãtœːr 20] < menteur : au plan phonétique, nous remarquons surtout la forme mentionnée en 1. La correspondance phonétique fr. [œr] > cr. [ò] est également attestée dans d'autres mots parmi lesquels [vòlò/vòlè] < voleur. La réalisation de voyelles arrondies ou celle d'un [r] postvocalique est fréquente dans les lexèmes créoles issus de mots français qui comportaient une voyelle moyenne arrondie et un [r] final. Le mot créole s'emploie comme prédicat (6), adjectif (10), ou comme substantif (points 1, 3, 17, 19, 20).

[mãti 8, 18, 20/mãtɛi 7] < menterie ; (FEW VI, 745, 2b : Fr. "menterie" "mensonge") : "homme menteur, personne qui est menteuse, un menteur". (Cf. *infra* la locution verbale [bay mãti] "faire un mensonge"). En mauricien, "manti" offre les sens